

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 21

22^e année • mercredi 22 mai 2019

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



NEIL LABRADOR

Un mois avant la date clef du 14 juin, des femmes ont organisé aux quatre coins de la Suisse différentes actions en préambule à la grève. A cette occasion, elles ont rappelé leurs différentes revendications dont l'égalité salariale, la reconnaissance et le partage du travail domestique, éducatif et de soins ou encore l'avènement d'une société solidaire, sans racisme ni sexisme. **PAGES 6-7**

POINT DE MIRE

Correction d'une injustice

Sonya Mermoud

Bouffée d'oxygène pour les travailleurs âgés. Un pas a enfin été franchi dans leur direction avec l'annonce la semaine passée par le Conseil fédéral d'une série de mesures propres à les aider à se maintenir sur le marché de l'emploi ou à favoriser leur réinsertion (voir en page 3). Des dispositions qui donneront déjà aux quadragénaires la possibilité de bénéficier gratuitement d'un bilan de compétences – eh oui, sur ce front, on est vieux de plus en plus jeune... Mais surtout qui permettront aux chômeurs en fin de droit de 60 ans et plus de bénéficier d'une rente-pont plutôt que de tomber à l'aide sociale. La correction d'une injustice particulièrement criante pour des personnes qui ont souvent trimé toute leur vie avant de se re-

trouver sur le carreau, sans espoir de rebondir. Et touchant alors des clopinettes pour vivre sans parler de l'impact sur le moral que génère souvent le statut d'assisté...

Quoi qu'il en soit, ces avancées programmées – sous réserve de l'aval du Parlement – ont de quoi réjouir les syndicats. Qui dénoncent depuis des années la gravité des problèmes rencontrés par les travailleurs seniors. Difficultés guère prises en compte jusqu'à ce jour, au regard des faibles résultats des conférences nationales qui, depuis cinq ans, réunissent annuellement autorités et partenaires sociaux sur la thématique. Ce retournement de situation pour le moins remarquable n'est bien sûr pas étranger au contexte ambiant. En décidant d'empoigner enfin concrètement la question, le gouvernement joue la sécurité. Et prend les devants face à la menace qui pèse sur les bilatérales avec l'initiative de l'UDC réclamant la limitation de la libre circulation. Un projet sur lequel la population votera probablement le printemps prochain. Autant dire que la leçon d'un certain 9 février 2014 a été retenue, date qui s'était soldée par l'acceptation du texte «sur l'immigration de masse». Un oui alors articulé par une majorité d'électeurs plus âgés dont les craintes semblent enfin être prises en compte. Plus question aujourd'hui de noyer le poisson en évoquant les seuls bénéfices du vaste marché éco-

nomique que représente l'Europe, certes bien réels, mais qui sont loin de profiter à tous. D'opposer aux doutes des plus sceptiques une croissance qui ne se répercute pas nécessairement sur leur pouvoir d'achat. Plus question de minimiser les risques de la concurrence étrangère incarnée par une main-d'œuvre souvent jeune, flexible – y compris en matière de salaire – et qualifiée par rapport au coût de travailleurs âgés indigènes. Le Conseil fédéral espère ainsi avec ses nouveaux outils favoriser le recrutement des quinquas et plus du cru. Soutenir ceux qui sont définitivement relégués dans les oubliettes des politiques sociales. Mais si la démarche obtient l'adhésion de tous les partis politiques – à l'exception de l'UDC – et des partenaires sociaux, elle n'influe pas pour autant sur la position en politique européenne des syndicats. Ces derniers combattront fermement l'initiative de l'UDC, mais restent opposés à l'accord-cadre en l'état, refusant tout affaiblissement des mesures d'accompagnement. Alors que de graves affaires de dumping reviennent sur le devant de la scène (voir en page 9), les organisations de travailleurs l'ont clairement rappelé à ceux qui veraient dans la belle entente sur les dispositions prévues en faveur des seniors un moyen de les caresser dans le sens du poil... ■

PROFIL



Marina Gutmann, féministe à toute épreuve.

PAGE 2

SUISSE

Il faut réguler les temporaires.

PAGE 3

ASILE

Mobilisation en faveur d'une famille géorgienne.

PAGE 5

DUMPING

Travailleurs exploités sur un chantier des TPG.

PAGE 9

«LE 14 JUIN, C'EST TOUS LES JOURS»

Chargée de projets au Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme à Lausanne et à Yverdon-les-Bains, spécialisée sur les questions de genre, Marina Gutmann participe activement à la préparation de la Grève des femmes

Sonya Mermoud

Petite, on lui collait l'étiquette de «garçon manqué». Un compliment à l'époque pour Marina Gutmann qui prend conscience très tôt des différences faites entre les genres. Des années plus tard, au bénéfice d'un Bachelor en sciences politiques, d'un Master en relations internationales et d'une formation post-grade en santé sexuelle, la Lausannoise de 33 ans a l'occasion de vérifier ses primes intuitions en la matière, d'observer les mécanismes à l'œuvre d'une socialisation distincte des hommes et des femmes. Même si elle indique n'avoir pas eu à souffrir de discriminations sexistes majeures sur son parcours. «Mais quand même. En début de carrière, on est souvent amenée à s'interroger sur la légitimité d'une postulation. D'une prise de parole. Quand on est une femme, jeune de surcroît, on ne nous accorde guère de crédibilité. Il faut prouver qu'on est à la hauteur», relève Marina Gutmann, qui se demande aussi déjà alors comment elle parviendra à concilier vie privée et vie professionnelle. Pas de quoi toutefois décourager cette battante, en couple – son ami, précise-t-elle, vit bien son engagement –, qui aura plusieurs occasions de valoriser ses compétences. Une personne brillante qui, la petite trentaine, bénéficie déjà d'une riche expérience dans des domaines pluriels.

DANS LES ANGLES MORTS...

Marina Gutmann entre dans le monde du travail en effectuant un stage dans une ONG à Genève engagée dans la lutte contre les mines anti-personnel, avec une perspective de genre. L'universitaire étoffe ensuite sa formation au Département fédéral des affaires étrangères où elle collabore à un programme visant à faire respecter le droit international humanitaire dans le cadre du conflit israélo-palestinien. Puis, c'est le grand saut. Marina Gutmann part un an à New Delhi pour le compte de l'ONU. Elle coopère à un projet consacré à la biodiversité *versus*

pauvreté et les droits des personnes locales sur leurs ressources. «Un séjour très intéressant. Je me suis aussi trouvée pour la première fois de mon existence dans la situation d'une migrante, entraînant un important effort de décentrement de mes valeurs...» De retour en Suisse, la voyageuse rejoint le Syndicat des services publics (SSP), employée comme secrétaire spécialisée sur les thématiques de la santé, de l'accueil de l'enfance et des genres. Une fonction formatrice mais pesante... «J'étais confrontée toute la journée à des personnes broyées par le système, avec des outils législatifs qui ne les protègent pas. Des travailleurs confinés dans des angles morts des politiques sociales. Dont beaucoup de femmes affrontant une grande précarité.»

CODES NÉCESSAIRES

Deux ans plus tard, Marina Gutmann quitte son poste, «moralelement trop dur», tout en gardant un grand respect pour le syndicalisme. Elle part alors pour six mois au Népal participant à un projet de prévention des violences sexuelles mis en place par l'ONU. Une expérience qualifiée là encore de «lourde». Et quand bien même rien ne la révolte plus que l'injustice. «Je me suis largement interrogée sur la légitimité de ce job, sans parler la langue, sans appartenir à cette culture. Le travail de terrain se révèle important mais nécessite des codes, des compétences spécifiques.» De retour dans nos frontières, Marina Gutmann est engagée par le Bureau cantonal d'intégration (BCI). Riche de ses séjours à l'étranger, la Lausannoise se sent à l'aise dans ce milieu. Y trouve ses repères. Et rappelle au passage aussi la responsabilité de la société hôte pour faciliter les processus d'insertion des étrangers. «C'est particulièrement difficile de se projeter dans un nouvel endroit. Nous avons tendance, ici, à sur-simplifier la démarche.» Sans surprise, la trentenaire collabore également au BCI au dossier «Genre et migrations», notamment en matière de mariages forcés. Et, en marge de son activité profession-

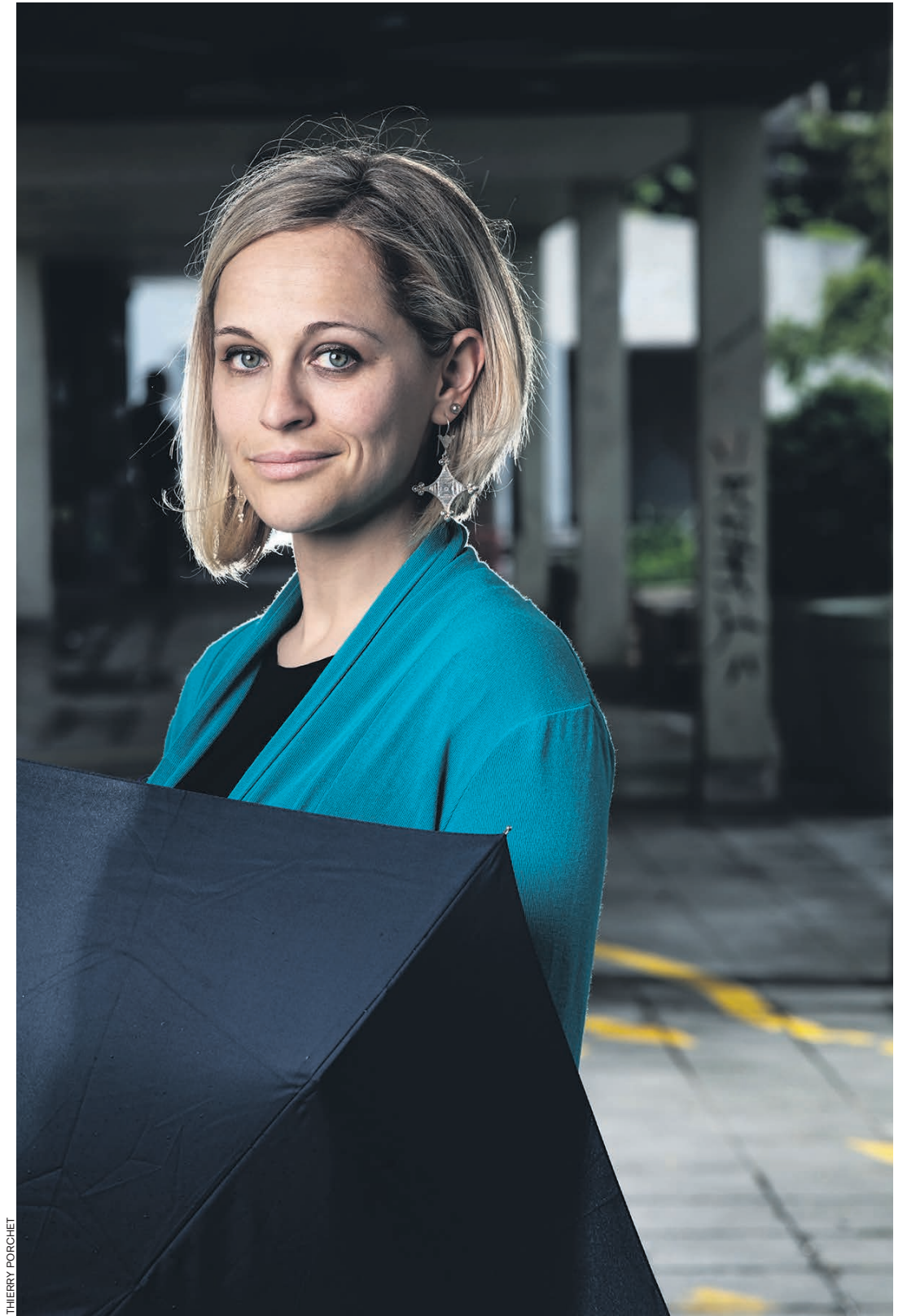
nelle, prépare activement la Grève du 14 juin, comme membre de la commission des femmes du SSP.

ÉGALITÉ ET PRIVILÈGES

«Cette journée était dans l'air depuis plusieurs années déjà. La libéralisation de la parole y a injecté une nouvelle énergie. Il y a une très forte mobilisation», se réjouit l'activiste non sans souligner la nécessité de s'interroger sur l'égalité au sens large. «Je n'oublie pas que je suis une femme, blanche, avec un passeport suisse, un niveau économique assez élevé. En d'autres termes, que je me trouve du bon côté de la balance, et que je dois peut-être

aussi remettre en cause certains privilèges pour l'égalité.» Entière, Marina Gutmann rêverait que le féminisme soit enseigné dans les classes. «Séparée, travaillant à plein temps, ma mère trouve que je vais trop loin, que je suis amère», sourit Marina Gutmann dont la bonne humeur caractéristique de sa personnalité fissure le propos. «Bon, sauf le matin. Il me faut alors un peu de temps pour émerger», nuance cette native du Scorpion, fan de Virginie Despentes, et qui se ressource en regardant des séries en compagnie de ses chats. Entretien sa forme en s'adonnant à la course à pied – elle a participé au dernier «20 kilomètres de Lausanne»,

note-t-elle avec fierté. Et confie son amour des voyages, de la mer et des plages de sable de fin – elle adore l'eau – tout en s'interrogeant sur ses envies de dépaysement en porte-à-faux avec sa conscience écologique. Un dilemme pour cette femme qui perd de son optimisme quand elle pense au futur de la Terre et associe le bonheur «à l'absence de peur». Questionnée sur le mot de la fin, Marina Gutmann revient à son combat de prédilection: «Rendez-vous le 14 juin!» Une invite qu'elle lance tous azimuts, sans oublier la gente masculine, appelée à s'engager... au quotidien. ■



Marina Gutmann s'engage depuis des années pour faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le 14 Juin, c'est LA grève ! : LA grève des Femmes !



LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier



«IL FAUT RÉGULER LE TRAVAIL TEMPORAIRE»

L'Union syndicale suisse s'inquiète d'une forme de travail précaire en plein essor

Propos recueillis par Jérôme Béguin
Photos Thierry Porchet

Le travail temporaire en Suisse est en pleine croissance: depuis 1995, la part de ce type d'emploi précaire a quintuplé pour atteindre 2,6% du volume du travail. L'Union syndicale suisse (USS) a tiré la sonnette d'alarme au cours d'une conférence de presse donnée la semaine dernière. Si, depuis 2012, la Convention collective de travail (CCT) location de services a bien amélioré la situation des quelque 360 000 travailleurs intérimaires, ils restent défavorisés par rapport à leurs collègues avec des emplois permanents. Ils gagnent moins, courent un risque plus élevé d'accident, leurs perspectives de carrière sont moins bonnes et se trouvent pour ainsi dire sur un «siège éjectable», comme l'a relevé la présidente d'Unia et vice-présidente de l'USS, Vania Alleva: «Ils n'ont pas de contrat de travail fixe, mais sont engagés pour une durée déterminée, avec des délais de résiliation très brefs de deux à sept jours. Une simple fluctuation des commandes, une petite faute de concentration ou un mot de travers et c'en est fini pour eux.» La centrale syndicale entend combattre cette précarité. «Nous ne défendons pas un droit du travail, un droit à un certain degré de sécurité économique et social pour les uns en tolérant un droit dé-

gradé pour les autres, a dit le nouveau président de l'USS, Pierre-Yves Maillard. Une personne qui travaille doit être au bénéfice des mêmes droits sociaux que les autres et doit recevoir un salaire identique pour un travail identique au même endroit.» Nous avons posé trois questions à l'ancien conseiller d'Etat vaudois.

QUESTIONS RÉPONSES

Selon l'analyse de l'USS, le travail temporaire atteint 2,6% du volume global de travail. 2,6%, ça ne paraît pas beaucoup, quel est finalement le problème?

C'est surtout la tendance qui est impressionnante. En vingt ans, on est passé de 0,5 à 2,6% du volume d'heures travaillées en Suisse globalement. Ce qu'il faut souligner, c'est que ce chiffre ne concerne que le nombre d'heures travaillées, en réalité l'emploi temporaire touche près de 7% des personnes, ce qui est tout de même important. Et plus de la moitié des travailleurs temporaires aimeraient conclure un contrat fixe. Si la moitié d'entre eux en trouve un dans les deux ans, ce qui est positif, la réalité est que ce mode de travail flexible n'est le plus souvent pas choisi.

si. Cela se comprend. Les temporaires sont payés entre 10 et 15% de moins que les travailleurs à contrat fixe, qui font la même chose. Nous posons le constat d'un phénomène en développement. Mais nous disons aussi que ce n'est pas une fatalité. Des pays en Europe ont vu ce phénomène se stabiliser parce qu'ils ont pu le réguler.

Alors quelles sont vos principales propositions pour le réguler?
D'abord que la Convention collective de travail (CCT) introduise le principe de l'«Equal Pay». Dans chaque entreprise où le temporaire intervient, il doit être payé de la même manière que l'employé fixe qui fait le même travail. C'est un principe que les par-

tenaires sociaux sont en train de négocier pour le renouvellement de la CCT location de services. Nous demandons ensuite de prévoir dans les réglementations sur l'attribution des marchés publics un taux maximum de travail temporaire.

Swissstaffing, la faïtière des agences de placement et signataire de la CCT location de services, refuse les quotas et s'est félicitée dans un communiqué publié après votre conférence de presse que 240 000 personnes au chômage soient retournées sur le marché de l'emploi grâce au travail temporaire.
Il y a certes une part du travail temporaire qui donne une chance à des gens qui n'ont pas de travail ou à des jeunes

de faire de premières expériences professionnelles. Nous reconnaissons que le dispositif puisse fonctionner, mais il faut qu'il soit bien régulé et de courte durée, comme un appoint du marché du travail, qui reste essentiellement organisé selon le principe du contrat direct entre le travailleur et l'entreprise. ■

LES REVENDICATIONS DE L'USS CONCERNANT LE TRAVAIL TEMPORAIRE

- Les travailleurs temporaires doivent bénéficier des mêmes salaires et des mêmes conditions de travail que les fixes.
- Au bout de six mois de mission, les intérimaires sont engagés en fixe.
- Des quotas de travail temporaire sont arrêtés dans l'attribution des marchés publics.
- Les autorités contrôlent systématiquement les agences d'intérim et retirent les autorisations sans transiger en cas d'abus et d'infractions graves.
- Les plateformes numériques de location de services de l'étranger sont bloquées.
- Le passeport de sécurité personnel, qui répertorie les instructions et les formations accomplies dans le domaine de la sécurité au travail et de la protection de la santé, devient obligatoire. ■



«Les temporaires sont payés entre 10 et 15% de moins que les travailleurs à contrat fixe, qui font la même chose», a dénoncé Pierre-Yves Maillard, le nouveau président de l'USS



Pour illustrer la problématique, Vania Alleva, vice-présidente de l'USS, a évoqué le «siège éjectable» sur lequel les temporaires sont en quelque sorte assis...

La rente-pont, une belle avancée

Les syndicats saluent les mesures décidées par le Conseil fédéral en faveur des demandeurs d'emploi et des travailleurs âgés



Le Conseil fédéral a décidé d'une série de mesures en faveur des chômeurs et travailleurs âgés. Parmi la plus importante, une rente-pont pour les sans-emplois de 60 ans et plus arrivés en fin de droits.

Jérôme Béguin

L'Union syndicale suisse (USS) se réjouit des mesures décidées par le Conseil fédéral en faveur des demandeurs d'emploi et des travailleurs âgés et, en particulier, la plus importante d'entre elles, une rente-pont dès 60 ans. Cette nouvelle prestation permettrait aux chômeurs en fin de droit de toucher jusqu'à 58 000 francs par an ou 87 000 francs pour un couple en attendant l'AVS. Selon les chiffres de 2018, 2657 personnes seraient concernées, mais on sait que tous les chômeurs ne sont pas inscrits dans les offices de placement. «Le Conseil fédéral a accepté cette idée que nous défendons depuis longtemps sur le plan syndical et que nous avons réalisé dans le canton de Vaud», se félicite Pierre-Yves Maillard, président de l'USS. «L'exemple vaudois montre qu'en sept ans, cette prestation a trouvé son sens, qu'elle touche les gens qu'il faut et qu'elle est maîtrisée. Toutes les craintes que l'on peut avoir quant à une prestation sociale ont été levées. On voit que ça marche bien, que ça soulage l'aide sociale, que du point de vue des coûts, il y a une bonne partie compensée par de moindres dépenses à l'aide sociale. Pour les bénéficiaires, ça change fondamentalement

les choses que d'être à la retraite plutôt qu'à l'assistance publique. Ceux qui perdent leur emploi à 58 ans savent que s'ils ne trouvent pas de travail durant leur période de chômage ils auront une solution qui les tiendra jusqu'à la retraite. C'est quand même une belle avancée», se réjouit l'ancien conseiller d'Etat vaudois, qui prévient: «Je sais que l'on n'est qu'au début du processus, que c'est un travail de longue haleine pour créer une prestation de ce type, mais dans tous les cas, c'est un bon point de départ.» Le Conseil fédéral a chargé le Département fédéral de l'intérieur de préparer une consultation. Ensuite, si tout se passe bien, le Parlement sera saisi de la proposition.

PAS DE PROTECTION DES TRAVAILLEURS SENIORS

Dans une prise de position, l'Union patronale suisse se déclare d'ores et déjà favorable à ce qui «comble une lacune». En revanche, l'UDC voit bien que le Conseil fédéral a aussi en tête de contrer son initiative «de limitation» contre la libre circulation avec l'Union européenne. Le projet de rente-pont est «juste bon à jeter», juge le parti de droite dans un communiqué. «Cette proposition aura pour principal effet que les salariés âgés pourront être li-

cenciés encore plus facilement, car consolidés avec une rente-pont et remplacés par de la main-d'œuvre étrangère bon marché arrivant en masse grâce à la libre circulation des personnes.»

L'USS demandait un renforcement de la protection des travailleurs les plus âgés contre les licenciements et regrette que cela n'ait pas été tenu. Quant à la libre circulation et à l'accord-cadre avec l'UE, la centrale syndicale s'en tient à sa «ligne rouge» sur les mesures d'accompagnement: elles ne sont pas négociables. C'est à la Suisse de définir comment elle protège ses salaires qui sont les plus élevés d'Europe.

Les autres mesures décidées par le Conseil fédéral ne nécessitent pas d'adaptations de lois. Il s'agit de dispositifs en faveur de la formation, du perfectionnement et du placement. Le gouvernement veut une meilleure prise en compte de la certification professionnelle, il souhaite rendre gratuit les services d'orientation professionnelle dès 40 ans et offrir plus de soutien aux demandeurs d'emploi difficiles à placer, notamment pour les personnes de plus de 60 ans, les réfugiés et les admis provisoires. ■

Large mobilisation pour une famille expulsée en Géorgie

Le collectif Droit de rester, des députés et des membres de la société civile se mobilisent pour le retour d'une famille de réfugiés géorgiens brutalement renvoyés dans leur pays



NEIL LABRADOR

Sonya Mermoud

Choc. Incompréhension. Colère. La violence du renvoi d'une famille de réfugiés géorgiens dans son pays a suscité une vive indignation et mobilisé plusieurs acteurs politiques et de la société civile. Lors d'une conférence de presse organisée la semaine dernière à Lausanne par le collectif Droit de rester, des membres de l'association, cinq députés et un voisin sont revenus sur les circonstances de l'expulsion et réclamé le retour des exilés alors qu'une pétition allant dans ce sens et munie déjà de plus d'un millier de signatures circule. Les élus ont aussi expliqué les démarches menées auprès du Conseil d'Etat et les explications exigées. Participaient encore à la réunion des réfugiés d'origines diverses menacés d'expulsion. Un groupe resté tout le temps ou presque silencieux, visages graves et fermés à l'écoute du récit de l'opération policière musclée menée à l'encontre de personnes partageant leur même sort et leurs espoirs déçus.

EXPULSION MUSCLÉE

La vie du couple de Géorgiens et de leurs trois enfants, en Suisse depuis huit ans, bascule au petit matin du 16 avril. Selon les dires des différents intervenants et des documents remis, une quinzaine de policiers se rendent à l'aube à Leysin, à leur appartement, situé dans une maison familiale. La porte est forcée. Erik, le père, qui a des tendances suicidaires, s'entaille les avant-bras. Son épouse Marina se débat, crie, tente de résister avant d'être ligotée, munie d'un masque et contrainte de monter dans un véhicule des forces de l'ordre, en pyjama. Les enfants – Alexander 7 ans, Emily 4 ans et Miron 2 ans – sont en pleurs. Les affaires de la famille, réunies à la va-vite dans des valises par des agents. Tout le monde est embarqué et conduit à l'aéroport de Genève où un vol spécial en partance pour Tbilissi les attend. La voix nouée, Nicolas Vaudroz,

propriétaire du domicile des exilés qui réside aussi dans la même maison, détaille la scène: les cris d'effroi des réfugiés entendus loin à la ronde... son interdiction à leur parler... les plaies d'Erik saignant abondamment et pourtant jugées superficielles...

DES ENFANTS NÉS EN SUISSE

«Nous sommes profondément choqués. Notre espace a été violé, la serrure démontée. Ces personnes, d'une extrême gentillesse, ont été traitées comme des terroristes. Elles occupent l'appartement depuis six ans. Alors qu'elles m'appelaient à l'aide, j'ai été repoussé par la police. Je n'ai pu ni communiquer avec elles ni leur dire au revoir. J'étais totalement impuissant. Comment une telle situation peut-elle s'expliquer? Je m'interroge sur ces agissements.» Et Nicolas Vaudroz de relever encore que la famille vivait dans la peur permanente d'un renvoi ayant épuisé toutes les voies de recours en matière d'asile. Qu'en raison de codes d'honneur liés à la minorité des Yézidis à laquelle appartient Marina et d'un mariage hors caste, les exilés ne pouvaient rentrer dans leur pays par crainte de représailles. L'homme insistera encore sur le sort des enfants qui, nés en Suisse, ne parlent pas le géorgien et en particulier sur la santé de l'ainé, Alexander, diagnostiqué autiste. «Aucune institution sur place ne veut le prendre en charge en raison de sa méconnaissance de la langue du pays.» Des dires appuyés par le frère d'Erik, présent à la conférence de presse et qui, pour sa part, bénéficie d'une autorisation de séjour dans nos frontières. «Le gamin va mal. Il veut rentrer, voir ses camarades. Tous sont choqués.» De son côté, Graziella de Coulon, du collectif Droit de rester, a insisté sur le refus de «cette banalisation de la violence». «Il ne s'agit pas d'un seul cas. Nous avons assisté à plusieurs renvois similaires. Nous attendons toujours des réponses du Conseil d'Etat.»

Machinerie infernale

La situation de la famille comme la violence de l'intervention policière ont généré la réaction scandalisée de cinq députés. Jean-Michel Dolivo, d'Ensemble à gauche, a déposé au Grand Conseil une interpellation cosignée par Alexandre Démétriadès, PS, et Serge Melly, d'Alliance du centre. Cette dernière demande au Conseil d'Etat «s'il n'a pas perdu tout sens de la mesure et de l'humanité» en renvoyant de force la famille avec ses trois enfants mineurs et exige plusieurs précisions. Le député d'Ensemble à gauche a posé également deux questions orales (voir ci-contre). Il a dénoncé l'absence de prise en compte de l'autisme de l'enfant qui «court un grave risque de décompensation» mais aussi de la fragilité de la santé des parents aux risques suicidaires attestés par des certificats médicaux. Des éléments qui auraient dû rendre le renvoi inexécutable. «Nous interrogeons le Conseil d'Etat sur ces questions et sur la brutalité du renvoi. Comment peut-il, dans de telles circonstances, se regarder dans un miroir?» Raphaël Mahaim, des Verts, a insisté sur la mise en œuvre d'une «machinerie infernale», fustigeant une «tendance lourde» du Secrétariat aux migrations (SEM) à ne plus prendre en compte l'état de santé personnel de requérants déboutés lors de renvois. Il a aussi vivement critiqué le recours par le SEM à la société médicale privée Oseara AG chargée d'évaluer l'aptitude des personnes à être renvoyées dans leur pays d'origine et à accompagner les vols spéciaux. «C'est une farce monumentale. Une filouterie de la machinerie infernale. La société engrange des bénéfices en donnant son consentement, *fit to fly* (apte à voler, *ndlr*).» L'homme a aussi décrié les sanctions financières prévues par la Confédération lors de la non-exécution de ren-

vois. «Monnayer des vies humaines, c'est une atrocité. Une déshumanisation totale.» La question de l'intérêt supérieur de l'enfant a encore été soulevée par Alexandre Démétriadès qui s'est également interrogé sur la non-reconnaissance des avis formulés par des médecins du canton et l'usage de mesures de contrainte qui ne devrait intervenir qu'en dernier recours,

comme stipulé dans la loi. Alors que Serge Melly, parlant de l'expulsion, a évoqué un «procédé d'un autre âge» qui n'a pas seulement choqué les habitués défenseurs de d'asile. La participation à la conférence de presse du Vert libéral Régis Courdesse lui a donné raison, ce dernier ayant estimé lui aussi le cas délicat et fait valoir sa «conscience humaniste». ■

Circonstances extrêmes...

Aux deux questions orales posées par Jean-Michel Dolivo sur la proportionnalité des moyens coercitifs mis en œuvre et les conséquences du renvoi de l'enfant autiste en Géorgie, la ministre de la Sécurité, Béatrice Métraux, a précisé que toutes les tentatives de dialogue s'étaient révélées vaines. Que le père s'était automutilé avant l'entrée de la police, que son épouse se trouvait dans «un état d'agitation extrême» et que les enfants avaient été placés dans une pièce séparée. Elle a ajouté que l'Oseara avait donné son feu vert pour le transfert et le vol. La conseillère d'Etat a tenu par ailleurs à informer le Grand Conseil qu'un courrier serait adressé sans délai au SEM afin que le mandat de l'Oseara soit «adapté à des circonstances aussi extrêmes», en vue de protéger l'intérêt légitime des enfants. Enfin, elle a déclaré que des alternatives étaient à l'étude permettant d'assurer un suivi adapté à la situation des enfants dans leurs pays. L'interpellation a été renvoyée au Conseil d'Etat qui a trois mois pour y répondre. ■ SM

POING LEVÉ

«LABELLE», C'EST MOCHE

Par Jérôme Béguin

Tiens, Migros a lancé un «magazine du bien-être et de la beauté». Voyons voir ce *LaBelle*, qui s'ouvre sur un «éditorial» signé d'une certaine Katja Lehner nous racontant pourquoi elle s'est enduite le visage d'une épaisse couche de fluide Zoé Sun (évidemment commercialisé par le géant orange) lors de ses dernières vacances aux Maldives... Les Maldives? A l'heure de l'urgence climatique, ce n'est pas vraiment faire preuve d'exemplarité que de se vanter d'aller se concocter un bronzage légèrement hâlé à l'autre bout du monde – à moins d'avoir rejoint ces îles en pédalo. Sans parler du prix du voyage, carrément indécent vu les salaires de la boîte. Ce n'est pas avec leurs 4000 et quelques francs (pour un plein-temps) par mois que les vendeuses auront l'occasion d'aller caresser des raies manta. En même temps, Frau Lehner n'est pas vraiment éditorialiste, elle est «Responsable Category Management Personnel Care». Tout s'explique.

Paternalisme, pourraient accuser les féministes, avant de me balancer des hashtags. Je veux bien, mes excuses. Mais tout de même, avec ses près de deux millions d'exemplaires, il y a peu de chances d'échapper à cette publication. Ce qui choque dans *LaBelle*, c'est le mépris. A l'égard du personnel de Migros. Et des lecteurs romands, puisque tous les textes tournent autour de la Suisse alémanique et sont traduits (ce qui ne nous empêche pas, par ailleurs, d'apprécier nos amis d'outre-Sarine, hein).

Comment s'étonner de ce mépris puisqu'il semble gagner la direction du groupe et de ses fédérations. Prenons le cas de Migros Genève, dont le directeur a fait ses armes chez McDonald's. Comme le révélait une enquête parue dans *Le Courrier* le mois dernier, un grand programme d'économies sur le dos du personnel a été lancé dans quelques magasins pilotes et devrait s'étendre à toutes les enseignes de la fédération d'ici à la fin de 2020. «Si pendant quelques minutes une caissière n'a plus de clients, elle doit se lever pour remettre des bonbons et des cabas aux caisses, voire déballer des cartons et mettre la marchandise en rayon», témoignait une vendeuse. «La direction veut faire chez nous comme chez Aldi ou Lidl, où le personnel n'a jamais une minute à lui», déplorait un autre employé. «La centrale de Migros Zurich a voulu en quelque sorte montrer l'exemple: en juin dernier, elle annonçait la suppression de près de 300 postes en trois ans dans le cadre de son programme Fast Forward», soulignait Anne Rubin, membre de la direction du secteur tertiaire d'Unia interrogée dans l'article. Duttweiler, relève-toi, ils sont devenus fous! ■



NEIL LABRADOR

Droit de rester et cinq députés ont dénoncé en force l'expulsion de la famille géorgienne qui vivait en Suisse depuis huit ans avec ses trois enfants nés dans nos frontières. La question de l'intérêt supérieur des mineurs a été largement évoquée.

LE COMPTE À REBOURS A COMMENCÉ

Mardi 14 mai, des femmes se sont mobilisées un peu partout en Suisse à «J -31» jours de la Grève des femmes

Textes Aline Andrey

À Lausanne, les 19 revendications du Manifeste ont été rappelées par 19 femmes sur les escaliers de la place de la Riponne. Soit, entre autres, la fin des inégalités salariales et des discriminations, la reconnaissance et le partage du travail domestique, éducatif et de soins ainsi que de la charge mentale, une réduction du temps de travail pour tous, pour une école qui ne soit plus le reflet de la société patriarcale, pour une société solidaire, sans racisme ni sexisme, sans homophobie ni transphobie...

Une banderole a été déroulée «Préparons la Grève féministe et des femmes. À la maison, au travail, à l'école, partout. Egalité, respect, solidarité», alors que les militantes scandaient: «Grève, grève, grève et manifestation! C'est ça, c'est ça la solution!» Une septantaine de participantes de tous les âges, devant une trentaine de spectateurs et de nombreux badauds, ont ensuite entonné en chœur un chant pour la grève féministe composé par le Collectif neuchâtelois, qui manifestait lui aussi ce jour-là. Entre autres strophes revendicatrices: «Si toutes les femmes du monde font grève toutes ensemble, c'est la Terre qui se bloque, c'est la Terre qui débloque. Nous sommes filles de sorcières, quittons notre souricière, nous voulons nous gouverner, nous voulons la liberté (...). Prenons soin de la planète, dès maintenant et pour demain. Plus d'armes, ni morts, ni guerres, des ponts et pas d'frontières. Marchons toutes et soyons fières pour les femmes de la Terre. Prenons notre destin en main, pour de meilleurs lendemains.» Gageons que la bise aura porté leur message loin à la ronde. ■

Manifeste complet, mode d'emploi et programme du 14 juin: grevefeministe2019.ch



Les femmes du Collectif vaudois ont rappelé sur la place de la Riponne à Lausanne leurs revendications et entonné un chant pour l'égalité. La mobilisation monte...



En Valais, des militantes du Collectif Femmes cantonal ont déroulé une banderole sur le barrage des Toulles, dans le val d'Entremont pour appeler la population valaisanne en montagne et en plaine à rejoindre la mobilisation.



Des syndicalistes d'Unia Transjurane ont signalé les modalités de la mobilisation du 14 juin qui aura lieu à Porrentruy en vue d'une pause de midi prolongée de 11h30 à 14h au parking des postes (repas offert) afin de réunir les revendications sur des mesures concrètes pour l'égalité dans le monde professionnel.



Neuchâtel: en marche pour l'égalité.



Des militantes dans le vent...



... sourire aux lèvres.

COMMENT SE MOBILISER LE 14 JUIN?

La Coordination nationale des Collectifs pour la Grève féministe et des femmes* appellent toutes les femmes et les hommes solidaires à se mobiliser le 14 juin prochain. Une grève qui se veut multiforme et globale. A chacune de choisir d'arrêter le travail, de prolonger sa pause, porter un badge, s'habiller en violet, ne pas consommer et venir manifester. Et aux hommes de garder les enfants, de prendre en charge les tâches domestiques et de venir manifester solidairement. Deux moments unitaires sont prévus par les collectifs de tous les cantons qui invitent les femmes à suspendre leurs activités à 11h et à 15h24, heure à laquelle les femmes ne sont plus payées en fonction de la différence de salaires avec leurs collègues masculins. ■

*Incluant toute personne qui n'est pas un homme cisgenre (soit un homme qui se reconnaît dans le genre qui lui a été assigné à la naissance).

TÉMOIGNAGES

Propos recueillis par Aline Andrey
Photos Neil Labrador



CHRISTELLE MICHEL



«C'est un moment important que d'être là pour le compte à rebours, une occasion d'informer encore plus largement. Je vais faire tout mon possible pour préparer la grève durant ce dernier mois. Participer au collectif féministe m'a permis d'être encore plus sensible à la question, d'affiner mes positions quant aux subtilités du sexisme ordinaire, dans notre quotidien, notre couple, notre famille, au fait que tout ce qui touche au féminin est si souvent dévalorisé. Par exemple, une femme qui défend son opinion en prenant la parole de manière vive sera vite taxée de castratrice ou d'émotionnelle, alors qu'un homme sera perçu comme ayant du caractère. C'est le cas souvent en politique et dans l'espace public. Face au harcèlement de rue, lorsque l'on sort le soir, on fait attention à ce que l'on porte, à notre itinéraire, à prendre un taxi au retour. Un homme ne se pose jamais ces questions.

Au musée de l'Elysée, où je travaille, nous sommes de plus en plus attentives à la représentativité des femmes photographes. Reste que les inégalités sont encore nombreuses.» ■

MARTINE MEYLAN



«J'espère la mobilisation la plus large possible le 14 juin, sous toutes les formes. En 1991 (elle porte le badge de la première grève des femmes, *ndlr*), j'avais organisé un pique-nique avec des voisines de mon immeuble et nos enfants. Je venais d'arriver à Cossonay. En campagne, ce n'était pas trop dans l'air du temps de manifester. Je me souviens du petit sourire descendait des hommes qui nous regardaient et n'avaient pas participé à cette journée. Depuis, ça a heureusement évolué. Cette année, à Cossonay, nous organisons un stand, muni notamment de livres pour enfants qui détricotent les genres. Un fil de lessive de T-shirts aux slogans féministes devrait être suspendu et une banderole préparée avant de se rendre à la manifestation à Lausanne.» ■

JENNY ROS



«Je me suis toujours revendiquée féministe. Mais j'ose peu prendre la parole en public, et je me suis rendu compte il y a quelques années seulement que ce n'était pas tant un trait de caractère que celui d'avoir été socialisée en tant que femme. Ma fille est née il y a deux mois et demi. Le fait de devenir mère me fait vivre concrètement les inégalités. Mon compagnon, urbaniste dans le privé, n'a eu droit qu'à un seul jour de congé paternité. Il a pris deux semaines de vacances sur ses quatre annuelles. La nuit, c'est lui qui l'entend pleurer avant moi... donc l'instinct maternel est peut-être à relativiser. De mon côté, comme je suis en congé maternité, je suis assignée aux tâches intérieures. Lui, continue d'évoluer dans son métier. Mais j'ai beaucoup de chance, car mon employeur me paie la totalité de mon salaire de chargée de recherche pendant quatre mois, et un mois d'allaitement en plus. J'espère que ma fille vivra dans une société plus égalitaire, avec plus de partage des tâches, des congés paternité plus longs, et qu'elle ne sera jamais victime de violence ou de harcèlement. J'aimerais qu'à l'école, elle soit encadrée par des personnes sensibilisées aux questions de genre qui lui donneront des outils pour se battre.» ■

«C'est un combat qui en vaut vraiment la peine»

Maryelle Budry, féministe genevoise de 76 ans, a participé à la Grève des femmes de 1991 et s'engage maintenant dans celle à venir. Entretien

Propos recueillis par Manon Todesco

Vingt-huit ans après la première grève féministe, Maryelle Budry, psychologue à la retraite, sera une nouvelle fois au rendez-vous. Dans son immeuble, dans son quartier ou au sein du Collectif genevois pour la Grève des femmes, cette soixante-huitarde engagée organise la mobilisation de manière proactive. Elle revient sur les événements de 1991, et se réjouit de participer à ceux de 2019.

Était-ce une évidence pour vous de participer activement à cette nouvelle grève des femmes?

1991 est un souvenir tellement fort et heureux que, quand j'ai entendu parler d'un nouveau mouvement, j'ai bondi de joie. Vingt-huit ans plus tard, j'y prends part avec grand plaisir, dans la capacité de mes forces. Lors de la première séance du Collectif de la Grève des femmes de Genève en juin 2018, nous étions 110 femmes, de la collégienne de 16 ans à moi, 76 ans, c'était magnifique!

Quelles sont aujourd'hui vos revendications?

En 2011, j'avais réuni un groupe de femmes retraitées baptisé «Les vieilles dames indignes», en référence au film qui a marqué la génération de 1968. Nos situations sont très différentes: certaines ont droit – grâce aux luttes syndicales qui ont été menées – à de bonnes retraites, et d'autres ont des rentes qui ne leur permettent pas de vivre dignement. Nous dénonçons donc cette inégalité entre les hommes et les femmes au moment de la retraite due au temps partiel, à l'éducation des enfants ou encore au fait que les métiers dits féminins sont moins bien payés. Lors de nos discussions, les langues se sont déliées et nous avons aussi évoqué les discriminations dont beaucoup d'entre nous sont victimes en tant que vieilles femmes.

Pensez-vous que le mouvement va prendre?

J'en suis convaincue! L'ampleur de la mobilisation est plus grande qu'en 1991, elle touche plus de couches de la société. Cela dit, ce sera sans doute plus difficile pour les femmes aujourd'hui de faire grève, vu les attaques formulées par la droite patronale. Reste encore à espérer que la météo soit clémente. En 1991, cela avait énormément joué en notre faveur: on avait le soleil et il ne faisait ni trop froid ni trop chaud.

A quelle place devront être les hommes ce jour-là?

En soutien des femmes. Ils peuvent préparer les sandwichs pour les pique-niques ou encore garder les enfants pendant la manifestation. C'est dommage que les médias s'attardent autant sur ce sujet, jusqu'à créer la polémique. Les femmes s'organisent entre elles pour défendre leurs droits et leurs libertés, comme les féministes l'ont toujours fait: il n'y a rien de nouveau sous le soleil! Ce n'est pas un mouvement contre les hommes mais contre le système patriarcal, et contre le capitalisme en général.

Quel avait été leur rôle en 1991?

A cette époque, les syndicats étaient des bastions d'hommes. En tant que femmes, nous étions minoritaires, on nous coupait la parole sans arrêt. On nous reprochait de dépenser trop d'argent. Les hommes ont voulu prendre les choses en main, nous avons dû nous battre contre les directions syndicales pour pouvoir être au front. Et le jour de la grève, certains sont allés dans les magasins pour distribuer des chaises aux vendeuses. C'était attendrissant. Lors de la manifestation du 14 juin, nous avions laissé la parole à un seul homme, qui était papa au foyer.

En 1991, le mouvement a été impulsé par les syndicats et les travailleuses. Comment s'était passée la fusion avec les associations féministes?

En effet, il y a 28 ans, ce sont clairement les commissions Femmes des syndicats qui ont mené la mobilisation. Les associations féministes se sont jointes au mouvement, notamment celles nées après l'éclosion du Mouvement de libération des femmes (MLF). Aujourd'hui, ce sont encore les syndicats qui ont donné le coup d'envoi, et ils ont très vite été rejoints par des associations de femmes, traditionnelles ou très récentes, et des initiatives individuelles.

A-t-on fait du sur-place entre 1991 et 2019?

On ne peut pas nier qu'il y a eu des avancées, notamment dans les mœurs. En 1991, nous exigeons une Loi d'application du principe constitution-

nel d'égalité: nous l'avons eue. Mais on s'est rapidement rendu compte que faire appliquer cette loi était extrêmement ardu. Les employeurs arrivent toujours à justifier les inégalités salariales entre hommes et femmes, tout comme le harcèlement est toujours difficile à prouver. Concernant le congé maternité, il a aussi été obtenu, il faudrait maintenant mettre en place un congé parental. Des crèches ont été construites, certes, mais pas encore assez. Ce sur quoi nous avons échoué dans le passé, c'est l'interdiction du travail de nuit pour les femmes...

Pensez-vous que, cette fois, l'égalité sera enfin obtenue?

Il faudra un suivi très ferme. La grève du 14 juin devra être le temps fort d'une mobilisation qui s'inscrit dans la durée, il ne suffira pas de défilé une seule fois. En 1991, le Collectif a poursuivi ses activités pendant une douzaine d'années.

Quelles sont les différences entre les deux grèves?

En 1991, les femmes avaient neuf revendications essentiellement focalisées sur le travail, notamment l'égalité salariale, la lutte contre le harcèlement sexuel au travail, la création de places de crèche, la réduction du temps de travail ou encore le partage des tâches domestiques. Les thématiques du corps, du genre et de liberté sexuelle n'étaient pas du tout abordées. En 2019, le mouvement est beaucoup plus large. On assiste à une mondialisation du féminisme, notamment grâce à l'extraordinaire mouvement #MeToo. On intègre les problématiques des sexualités minoritaires et aussi celles des femmes migrantes. C'est ainsi qu'on arrive à 19 revendications centrales. Le mouvement étant plus complexe, il est aussi plus conflictuel. Si les choses s'allient facilement mises en place en 1991, les rivalités sont plus présentes aujourd'hui entre les syndicats, les partis politiques et les egos de chacune... Enfin, sur la forme, le mouvement s'est professionnalisé, avec un staff très organisé et très compétent. Sans oublier les questions techniques, à l'image des réseaux sociaux, qui sont révolutionnaires. Même au début des années 1990, c'était très artisanal.

Vous tenez également à lier féminisme et écologie...

La préparation des repas, les courses et les tâches ménagères étant encore principalement du ressort des femmes, ce sont elles qui portent les efforts en matière d'environnement: manger moins de viande, consommer bio ou encore acheter des produits d'entretien plus responsables. Pour moi, les deux combats vont de paire, on peut parler d'écoféminisme. Cette grève du 14 juin aura pour objectif d'exiger le partage de la charge mentale mais aussi de la charge écologique.

Quel message adresseriez-vous aux femmes qui hésitent à se mobiliser?

Il nous reste encore beaucoup à faire pour obtenir l'égalité et le respect de nos libertés en Suisse. Les femmes sont encore trop souvent houspillées et violentées. C'est un combat qui en vaut vraiment la peine. Et puis, les luttes féministes permettent de rassembler les femmes, de rencontrer des personnes inspirantes, pleines de courage et de dynamisme, de travailler ensemble, de réussir ensemble et de construire de profondes amitiés.

Militante de la première heure

D'où vient votre engagement féministe?

Je suis née à une période où les filles n'étaient pas gâtées. À l'école, le programme était différent: les filles faisaient de la couture pendant que les garçons jouaient au foot. Cela me mettait hors de moi. Je voulais être un mec; d'ailleurs, je me faisais appeler Marius. J'avais le sentiment que d'être garçon était mieux et, surtout, plus facile. Le seul avenir que ma mère projetait pour moi était de devenir épouse, puis mère. C'est ainsi que je suis passée directement de chez mes parents au mariage, à 23 ans. Se marier, c'était surtout un prétexte pour pouvoir faire l'amour librement.

Quel est votre parcours militant?

Je n'oublierai jamais la lecture, à l'adolescence, du *Deuxième sexe*, de Simone de Beauvoir. Quand est apparu le MLF, c'était pour moi une évidence de l'intégrer. Quand le mouvement a commencé à se spécialiser plus à se professionnaliser, j'ai rejoint un groupe à un autre, à la recherche de l'esprit de dé-



Maryelle Budry milite pour la cause des femmes depuis son plus jeune âge.

part du MLF: passionné, radical et plein d'humour. Et je dois dire que j'ai retrouvé cette fantaisie dans le 14 juin 1991.

Comment avez-vous pu coupler travail

et engagement? Après des débuts de journaliste à Zurich, un milieu très machiste où j'ai été victime de harcèlement sexiste sans que le mot n'existe à l'époque, j'ai été embauchée en 1974 à Genève en tant que psychologue à l'Office d'orientation et de formation professionnelle. J'aidais des femmes à entrer sur le marché de l'emploi, motivées par l'indépendance financière ou l'épanouissement dans le travail. Avec, entre autres, des copines du MLF, nous avons créé un centre spécialisé pour ces femmes qui voulaient retravailler. J'ai aussi milité en faveur des bourses d'études pour les femmes adultes.

Tous les jours, je voyais des filles se diriger vers des métiers dits féminins, et pareil pour les garçons. Avec un groupe de travail romand, nous avons essayé d'infléchir ces automatismes, notamment en bataillant pour obtenir un langage épicien. Et les femmes qui avaient réussi à intégrer un milieu masculin étaient souvent maltraitées: tous ces témoignages en trente ans de carrière n'ont fait que renforcer mes convictions féministes. En 1991, je faisais partie de la Commission femmes du SSP, l'un des moteurs de la grève.

Quels sont vos modèles dans le milieu féministe?

Je pense à mes camarades du MLF, surtout à celles qui ont été parmi les premières à assumer leur homosexualité. C'était extrêmement courageux. Christiane Brunner est aussi un grand exemple de la lutte féministe en Suisse, tout comme Ruth Dreifuss, la première présidente de la Confédération. J'aimerais aussi rendre hommage à Jacqueline Berenstein-Wavre, socialiste genevoise qui s'est battue pour les droits des femmes: elle incarnait un féminisme traditionnel et institutionnel qu'on rejetait à l'époque, mais avec le recul, il faut admettre qu'elle a joué un rôle central dans le féminisme avec ce fameux article 4 de la Constitution. ■

ALLER PLUS LOIN...

En 2018, Maryelle Budry a publié *K-Squat-Balade*, aux Éditions Encore fraîche, et *Mai 68 et après?*, témoignages de camarades genevois-e-s, aux Éditions des Sables. Ces livres font amplement référence aux Mouvements de libération des femmes et aux luttes féministes. ■

Entre victoire et défaite pour les salariés genevois

Votations en demi-teinte à Genève. Les subsides pour les primes maladie seront augmentés et la Caisse de pension du personnel de l'Etat assainie. En revanche, le personnel de la vente verra ses conditions de travail se dégrader

Sylviane Herranz

Week-end de votations aux enjeux importants pour les salariés genevois. Mais les résultats sont mitigés, les victoires se mêlant à une péjoration des conditions de travail dans la vente. Le succès le plus éclatant a été remporté par la hausse des aides au paiement de l'assurance maladie. L'initiative de la gauche pour le plafonnement des primes à 10% du revenu a recueilli 50,9% des voix. Elle a cependant dû céder le pas au contre-projet du Conseil d'Etat, moins ambitieux, qui l'a emporté au final avec un score historique de 75,4% des voix. Ce plébiscite permettra d'augmenter le nombre de bénéficiaires de subsides de 53 000 à 120 000 personnes dès le 1^{er} janvier 2020. L'initiative proposait une aide estimée à quelque 400 millions, alors que le contre-projet du

Conseil d'Etat allouera une somme de 186 millions. Pour le gouvernement, ce geste représentait une contrepartie à la réforme cantonale de la fiscalité des entreprises. Cette dernière abaissera le taux d'imposition sur le bénéfice de 24,2% à 13,99%, alors que les multinationales verront leur taux actuel de 11,6% s'aligner sur le nouveau taux. Gauche et syndicats étaient opposés à cette réforme qui engendrera d'importantes pertes fiscales. Elle a néanmoins été approuvée par 58,2% des votants, alors que son pendant fédéral, la Loi relative à la réforme fiscale et au financement de l'AVS (RFFA), obtenait 62,1% des suffrages genevois et 66,4% des voix au niveau suisse. Autre victoire à relever à Genève: plus de 52% des votants ont adopté la loi présentée par la gauche pour l'assainissement de la caisse de pension du personnel de la fonction publique. Ce

projet de loi l'a emporté sur celui du Conseil d'Etat prévoyant de passer au système de primauté des cotisations. La loi adoptée permettra de recapitaliser la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève à hauteur d'environ 4,4 milliards de francs, sans baisser les prestations et en favorisant la construction de logements à loyer abordable. Ce qui réjouit l'Asloca, association des locataires ayant soutenu le projet.

OUVERTURES DES MAGASINS TROIS DIMANCHES

Le scrutin du 19 mai est moins heureux pour le personnel de la vente. Les votants ont adopté, par 52,5% des voix, la loi «expérimentale» autorisant l'ouverture des commerces trois dimanches par année, cela en contradiction avec le vote de 2016 permettant une telle extension seulement en cas de signature d'une convention collective de travail (CCT) offrant des compensations à cette dérégulation. Une CCT devant être négociée par les syndicats actifs dans la vente à Genève, Unia et Sit, et non, comme cela a été le cas, avec une association inexistante dans le secteur. Bien que la loi adoptée dimanche soit temporaire et qu'elle doive faire l'objet, d'ici au 31 décembre 2020, d'une étude sur ses effets en matière de chiffres d'affaires et d'emplois, il s'agit-là d'une «victoire à l'usure pour les milieux patronaux», notent les syndicats Unia et Sit, engagés dans le comité unitaire contre la loi. Une victoire «menée avec les arguments catastrophistes habituels

sur la situation du tourisme d'achat et de belles promesses de création d'emploi», relève le comité, rappelant qu'à deux reprises, la population s'était prononcée en faveur de meilleures conditions de travail pour les vendeuses et vendeurs. Les syndicats et le personnel revendiquent des améliorations en matière de jours de congé fixes, de samedis libres et de plannings annoncés plus de deux semaines à l'avance. Dans le cadre de la consultation sur les effets des ouvertures dominicales, ils veilleront à ce que des données claires soient fournies, en particulier sur les chiffres d'affaires des commerces.

NOUVELLE BATAILLE EN PERSPECTIVE

Les syndicats avertissent également qu'une nouvelle bataille s'annonce ces prochains mois. Le Grand Conseil étant appelé à se prononcer sur un projet prévoyant l'ouverture des magasins tous les jours, du lundi au samedi, jusqu'à 20 heures... «Nous poursuivrons notre combat avec le personnel de vente contre toute tentative de déréglementer les horaires sans contrepartie et pour l'amélioration des conditions de travail du secteur», notent les syndicats, appelant le patronat à entendre les 47% de votants ayant refusé la loi, et l'enjoignant à négocier une nouvelle CCT avec les syndicats représentatifs du secteur. ■

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: syndicat

Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h.
Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h; vendredi fermé.

Bienne: caisse de chômage

Téléphone: lundi de 10h à 11h30; mardi à vendredi de 8h à 11h30.
Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h.

Granges-Longeau: syndicat

Téléphone: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 9h à 11h et de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Granges-Longeau: caisse de chômage

Téléphone: mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h; vendredi de 9h à 11h et de 14h à 17h.

Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Lyss: Mardi et jeudi de 14h à 18h.

FRIBOURG

PERMANENCES ANNULÉES

Pour la période de mai à juin, les permanences syndicales suivantes sont annulées:

Mercredi 29 mai (veille de l'Ascension): annulation des permanences à Fribourg et à Bulle

Jeudi 30 mai (Ascension): annulation de la permanence à Fribourg.

Mercredi 19 juin (veille de la Fête-Dieu): annulation des permanences à Fribourg et à Bulle.

Jeudi 20 juin (Fête-Dieu): annulation de la permanence à Fribourg.

GENÈVE

SÉANCES

Comité métallurgie du bâtiment: mercredi 22 mai à 17h30.
Comité EMS: jeudi 23 mai à 20h.
Comité mécatronique: mardi 28 mai à 17h.
Collectif féminista: mardi 28 mai à 18h30.

PERMANENCE PAPYRUS

Horaires: mardi et jeudi de 16h à 19h.
Les séances et la permanence ont lieu au syndicat.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

Permanence administrative: de 10h à 12h du lundi au vendredi, de 15h à 18h les lundi, mardi, mercredi et jeudi.

Permanence syndicale:

de 15h à 18h les lundi, mercredi et jeudi.

Le Locle

Ouverture du bureau:

lundi 9h30 à 12h, mardi et jeudi 9h30 à 12h et 15h à 17h30.

Permanence téléphonique:

lundi et mercredi 8h à 12h, mardi et jeudi 8h à 12h et 14h à 17h30.

Fleurier

Ouverture du bureau:

lundi, jeudi et vendredi 9h30 à 12h, mardi 9h30 à 12h et 15h à 17h30.

Permanence téléphonique:

lundi, jeudi et vendredi 8h à 12h, mardi 8h à 12h et 15h à 17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE

Invitation à une information sur l'assurance chômage dans les locaux d'Unia:

La Chaux-de-Fonds: le jeudi 23 mai à 16h.
Neuchâtel: le mardi 18 juin à 16h.

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h (administration uniquement).

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h (administration uniquement).

Moutier: lundi de 14h30 à 18h.

St-Imier: lundi de 14h30 à 18h, jeudi de 14h30 à 18h (administration uniquement).

Permanence téléphonique: du lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h au 0848 421 600.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Tavannes: lundi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Moutier: lundi de 14h30 à 18h.

St-Imier: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: tous les matins de 9h à 12h au 0848 421 600.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS

22 mai - Comité des retraités à 14h. Restaurant à Moutier. Org. région.

7 juin - Journée pétanque. Delémont. Org. région.

13 juin - Comité romand. Lausanne.

Représentants: Denis, Raffaele, Robert et Paulette.
20 juin - Pique-nique. Lieu à définir. Org. groupe Jura bernois.

4 septembre - Comité des retraités à 14h. Restaurant à Porrentruy. Org. région.

12 septembre - Sortie annuelle. Lieu à définir. Org. région.

19 septembre - Dîner friture de sandre. Cabanes

des Pêcheurs à Frinvilier. Org. groupe Jura bernois.
10 octobre - Comité romand. Lausanne.
Représentants: Denis, Raffaele, Robert et Paulette.

17 octobre - Sortie automnale. A définir. Org. groupe Jura bernois.

13 novembre - Saint-Martin. Restaurant de la Cigogne à Miécourt. Org. Ajoie.

21 novembre - Assemblée du groupe et dîner à 11h. Bocciodrome de Corgémont. Org. groupe Jura bernois.

27 novembre - Comité et assemblée générale des retraités. Restaurant du Jura, Bassecourt. Org. région.

GRUPE DES RETRAITÉS



Après-midi pétanque!

Le groupe des retraités d'Unia Transjurane organise un tournoi de pétanque qui se déroulera le: **7 juin à 13h30.**

A Delémont (sous le pont de la RDU).
Inscriptions et renseignements auprès de Denis Berger au 032 422 79 42.

VALAIS

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 40.
Sion: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 20.
Martigny: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 60.
Monthey: 027 602 60 00, fax: 027 602 60 80.

HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.
Ouverture du guichet: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Lundi soir, de 17h à 19h.
Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.
Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 9h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.
Monthey: mardi et vendredi, de 9h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

VALAIS ROMAND

SOIRÉE D'INFORMATION

A l'attention des contremaîtres et chefs d'équipe le jeudi 23 mai au café de l'aéroport à Sion de 19h à 20h.

Unia Valais organise un module de formation pour contremaîtres, chefs d'équipe et responsables de chantiers sur le thème «Accidents de chantier: qui est responsable?»

BRÈVES

LA RÉVOLUTION DES ŒILLETS S'AFFICHE SUR GRAND ÉCRAN

En ce 45^e anniversaire de la Révolution des œillets, qui a mis fin à la dictature au Portugal, la commémoration se poursuit à Genève.

Les 1^{er} et 2 juin prochain, l'Association 25 Avril - Genève, en collaboration avec le cinéma Spoutnik, organise un cycle de cinéma José Vieira, en présence du réalisateur. Trois de ses films seront à l'affiche, mettant en lumière l'immigration de milliers de Portugais en France dans les années 1960, fuyant la misère, la guerre et la répression. Un débat, une verrée et des tapas suivront les projections. ■ **L'ES**

Programme:

Samedi 1^{er} juin
20h30: *Souvenir d'un futur radieux* (90').

Dimanche 2 juin
19h: *Photo déchirée* (52')
20h30: *Les émigrés* (75').

Entrée et prix libres
Plus d'infos sur: a25a.ch

RÉFLEXIONS, DÉBATS, ÉCHANGES AUTOUR DE L'EXIL

Cette année, le colloque de l'Espace d'Université libre autonome sur les questions de la migration portera sur le thème «Desexil de l'exil». «Nous souhaitons sortir des discussions victimaires et mettre l'accent sur les droits, sur les luttes et leurs convergences», relève la philosophe et chercheuse Marie-Claire Caloz-Tschopp qui en est l'initiatrice. Cette rencontre internationale publique se déroulera du 6 au 8 juin à l'Université ouvrière de Genève (UOG) et sur le site d'Uni Mail.

En ouverture, le jeudi 6 juin à 18h, le film *Me duele la memoria* de Iara Heredia Lozar et Bastien Genoux sera projeté à l'UOG. Ce film, sorti l'année dernière, pose la question de l'exil à travers les témoignages de militants ayant vu leur vie basculer le 11 septembre 1973 au Chili, jour où Augusto Pinochet réprimait dans le sang la «voie chilienne vers le socialisme» entamée par Salvador Allende. Les témoins racontent leur départ, leur exil en Suisse et pour certains leur retour au Chili. Le film illustre aussi le mode de résistance inauguré par les femmes chiliennes durant la dictature, avec les *arpilleras*, patchworks colorés exprimant des thématiques ou des revendications sociales. Un film aux souvenirs douloureux, mais porteur d'un héritage et d'un message de solidarité et d'espoir. Après la projection, une table ronde sera organisée en présence de la réalisatrice Iara Heredia Lozar, de Liliana Moran et Teresa Veloso, participantes au film, de Hannes Reiser et de Jean Ziegler qui évoqueront la solidarité suisse avec le Chili et le coup d'Etat. Le lendemain, vendredi 7 juin de 17h à 19h30 à Uni Mail, une présentation d'une série de livres sur l'exil et un débat sur le thème «Desexil de l'exil» sont au programme. Dès 19h30, une soirée festive, ouverte à tous, clôturera la journée. Elle sera animée par des musiciens du Kurdistan, du Chili et d'Europe. La rencontre se poursuivra le samedi 8 juin, de 10h à 18h, toujours à Uni Mail, avec notamment des débats autour de la mémoire, de la transition et de l'avenir, auxquels participeront des personnes engagées dans le domaine de l'asile et des universitaires. ■ **L'ES**

Plus d'informations sur: exil-ciph.com

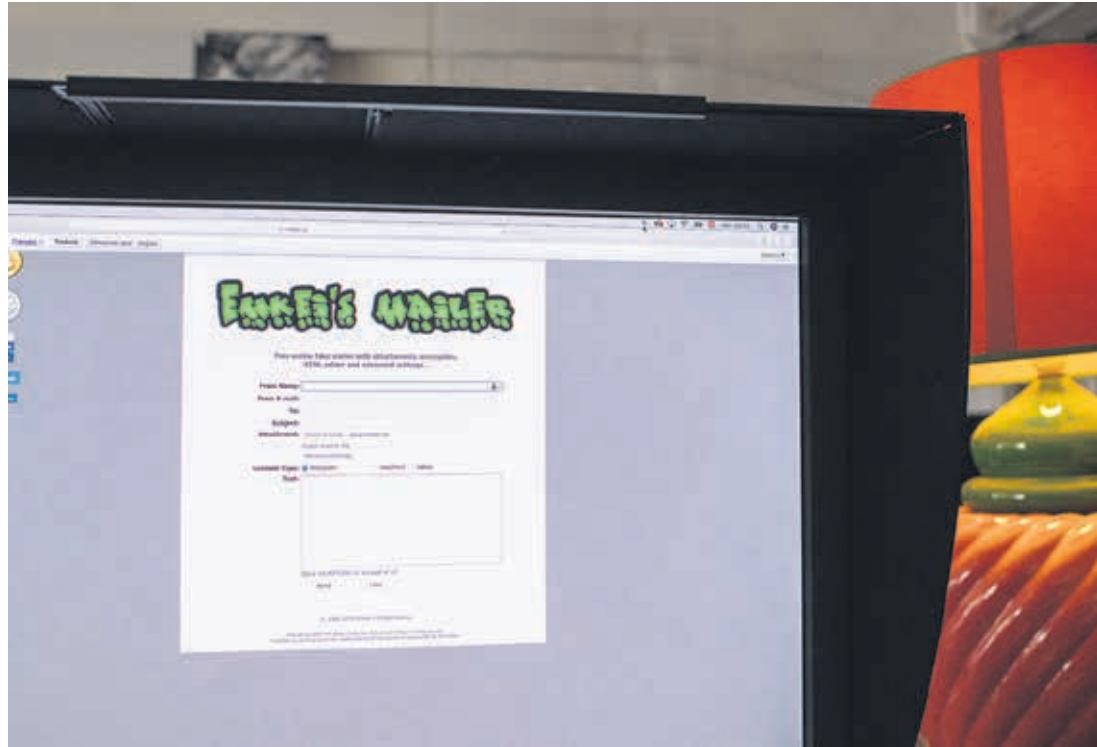
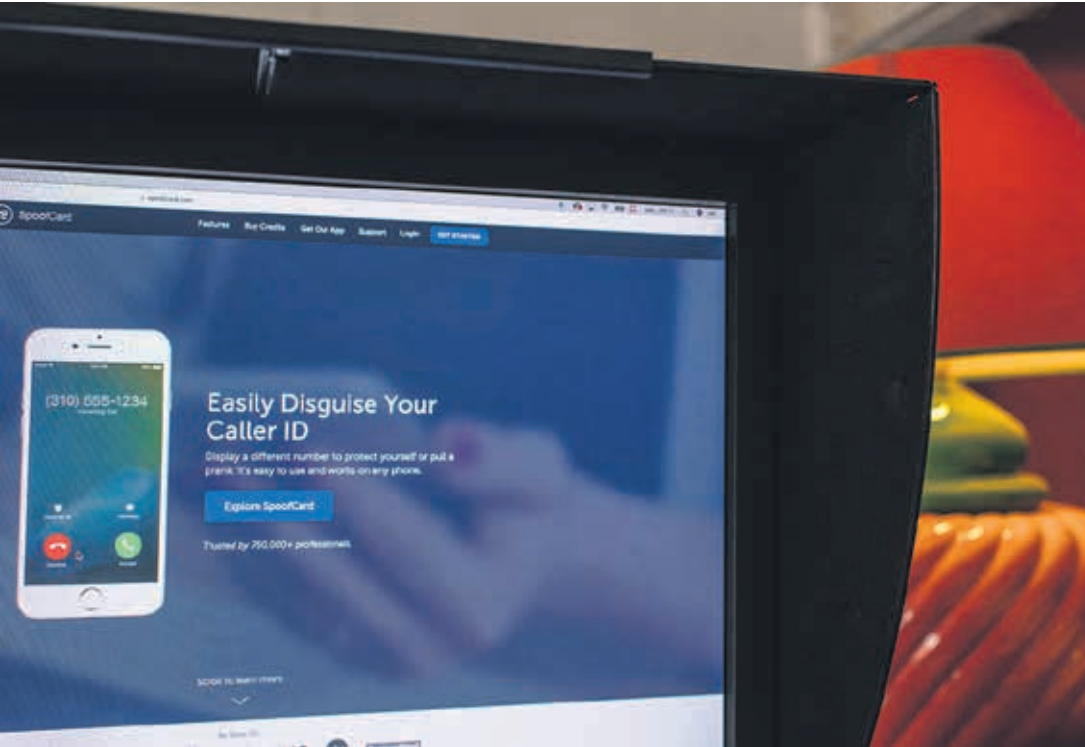


Le film *Me duele la memoria* sera projeté le jeudi 6 juin à 18h à l'UOG.

PÉNÉTRER LES FAILLES HUMAINES

Pour éprouver la résistance des entreprises aux attaques informatiques, les spécialistes en ingénierie sociale utilisent les techniques des hackers.

Plongée dans un univers de film d'espionnage pourtant bien réel



L'ingénierie sociale ou l'art d'utiliser la crédulité des futures victimes dans le dessein de réaliser des profits financiers. Ici des exemples de pages internet pour usurper un numéro de téléphone ou une adresse e-mail.

Textes Anne Onidi

Photos Thierry Porchet

C'est l'été, il règne une chaleur étouffante. Dans le tas de courrier, la secrétaire d'une société trouve une lettre de la Ville l'informant que, pour des raisons sanitaires, tous les climatiseurs doivent être révisés. Elle ne s'étonne donc pas de recevoir, peu après, l'appel d'une entreprise de climatisation. Et le jour du rendez-vous, le technicien a carte blanche pour réaliser son intervention. Faisant mine de triturer les climatiseurs, l'homme en bleu de travail s'introduit dans la salle des ordinateurs et y soustrait des informations cruciales sur l'entreprise...

Ce scénario digne d'un James Bond n'est pas le fruit de la Warner Bros. Company, mais d'une entreprise de sécurité informatique genevoise du nom de DFI Service SA. Jérémie Voisin et sa petite équipe d'ingénierie sociale l'ont d'ailleurs mis à exécution pour un client désirant éprouver la sécurité de son organisation. Et dans le rôle du soi-disant technicien en climatisation se cachait un hacker. Mais qu'on ne se méprenne pas sur son compte: ce hacker-là, appelé *pentester*, agit «du bon côté», tout en maîtrisant les ruses des escrocs qu'il empêche d'agir. Et le but d'une intervention telle que celle-ci n'est pas de piéger l'entreprise, mais de lui montrer ses failles et de lui apprendre à les combler.

HACKER L'HUMAIN

L'ingénierie sociale ou l'art d'utiliser la crédulité des futures victimes dans le dessein de réaliser des profits financiers. Ce courrier électronique émanant prétendument de Paypal, Apple ou DHL vous demandant de fournir vos coordonnées bancaires? Ingénierie sociale. Ou, très en vogue actuellement, ces menaces de dévoiler des images de vous en train de visionner un film X sur votre ordinateur. Une pratique de chantage pécuniaire nommée sextorsion qui est également du ressort de l'ingénierie sociale. «Ces attaques par e-mail exploitent quatre émotions naturelles: la peur (sextorsion), l'avidité (typiquement les promesses de gain), l'urgence ("Attention, vite, votre mot de passe va expirer!") et la curiosité ("Clique sur ce lien pour voir la vidéo de chats trop mignons!")». Mais l'ingénierie sociale ne se limite pas aux contacts virtuels, elle fait également des miracles dans la vraie vie. Pour Jean Lejeune, expert en sécurité informatique chez Immunit à Nyon, tout acte faisant appel à la créativité, l'agilité, la force de persuasion et visant à abuser d'autrui est du domaine de l'in-



Des escrocs n'hésitent pas non plus à envoyer des courriers frauduleux, avec de fausses enveloppes munies du logo d'une société existante.

génierie sociale. «On pourrait imaginer qu'un jour, vous vous fassiez voler votre vélo, puis qu'il réapparaîtrait accompagné d'un mot d'excuse et de places de concert. Lorsque vous revenez de votre soirée... vous trouvez votre appartement vidé par un cambriolage», illustre-t-il.

SAVANTS BRICOLAGES

Revenons au soi-disant réparateur de climatisation. «C'est un exemple de mission assez atypique, car nous n'effectuons pas fréquemment d'intrusion physique. Mais c'est un domaine, appelé *redteaming*, que nous souhaiterions développer.» Et comment les missions se mettent-elles en place? «Le client doit approuver tous les tests que nous lui proposons. Avant d'attaquer, nous entreprenons un long travail de préparation afin de baliser au maximum le terrain. Pour limiter le risque de nous faire repérer, nous espaçons nos interventions, ce qui fait qu'un mandat dure généralement au moins deux mois.» En montrant un T-shirt apparemment banal, il poursuit: «Ça, c'est l'uniforme que notre collègue portait durant la mission. Comme l'entreprise dans laquelle il était censé travailler existe vraiment, nous avons fait fabriquer ce vêtement en y imprimant simplement le logo de la société. Son rôle, il se l'est approprié en répétant comme un véritable acteur, anticipant chaque question possible.» Et le courrier officiel annonçant la révision des climatiseurs, c'était un faux également, que la bande d'ingénieurs a bricolé elle-même.

MALCHANCE NON PROGRAMMÉE

Il arrive malgré tout que les multiples et longs préparatifs ne suffisent pas. «Un jour, un collègue a appelé la réception de l'entreprise testée en se faisant pas-

ser pour un technicien de la société de maintenance informatique. Son but était de convaincre la réceptionniste de prendre la main sur son ordinateur, chose qu'elle aurait dû refuser en l'absence d'une directive émanant de ses supérieurs. Et là est arrivé ce que nous n'avions pas prévu, la réceptionniste lui a répondu que, justement, un de nos collègues se trouvait à côté d'elle et qu'elle allait lui passer le combiné pour simplifier le travail. Le véritable technicien informatique lui a demandé son nom et a rapidement compris que quelque chose clochait. Mon collègue a tenté de rattraper le coup en lui demandant à quel numéro il pouvait le rappeler pour lui parler en privé. Il s'est vu répondre un peu discret «Au numéro que vous êtes en train d'usurper!» Deux semaines de préparation réduites à néant par un coup du sort, c'est aussi ça le quotidien d'un *pentester*. «Ma foi, ça fait partie du jeu, mais c'est quand même difficile à vivre», sourit le jeune homme. Et de relever les sentiments schizophrènes que leur inspirent leurs démarches: «Lorsque personne ne clique sur l'e-mail frauduleux qu'on a mis tant de soin à produire, on se sent à la fois frustré et content de constater que les employés sont bien conscients des dangers.» A l'issue d'un mandat de sécurité, le but étant que les problèmes aient été pointés, mais aussi résolus. DFI Service propose d'ailleurs des formations en petits groupes d'une dizaine de personnes pour mieux sensibiliser les participants aux risques qu'ils encourent.

USURPATIONS EN TOUS GENRES

Car les risques ne manquent pas. Jean Lejeune: «Grâce à des recherches sur les sites internet, les réseaux sociaux et les journaux, l'escroc va étudier la com-



Risques de piratage. Les stratégies des malfaiteurs sont aussi nombreuses et retorses que la multitude des câbles informatiques de serveurs...

pagnie et ses prestataires externes. Il va ensuite cibler ses attaques sur le service qui fait le lien entre les deux. Parmi les techniques utilisées, on trouve celle dite de «l'arnaque au président». L'attaquant profite des vacances du PDG de l'entreprise, une information qu'il aura par exemple glânée sur son profil Facebook, pour prendre contact avec son adjoint. Et pour instaurer la confiance, il se déclare au courant de l'absence du directeur en donnant le maximum de détails, comme la destination du voyage. Evidemment, pour appeler, il utilise un des nombreux services disponibles sur internet pour usurper le numéro de téléphone de sa prétendue société.» Ce scénario paraît farfelu? Il ne l'est pourtant pas. Des entreprises renommées se sont fait avoir, comme les cinémas Pathé qui ont perdu l'an dernier 19 millions d'euros à cause d'e-mails frauduleux. En Suisse, dans un contexte où les escroqueries sont en hausse, la cybercriminalité, elle, explose. La police vaudoise l'a bien compris en publiant sur internet une vidéo instructive mettant en garde contre les attaques utilisant l'ingénierie sociale*.

PARANOÏA DE RIGUEUR

Faut-il devenir parano pour autant? Pour Jean Lejeune, cela ne fait aucun doute: «Contrairement à ce que 90% des gens pensent, internet n'est pas magique! Dès qu'on monte en compétence et qu'on se rend compte de tout ce qu'on est capable de faire, on devient parano, bien sûr. Mais je dirais que c'est une paranoïa saine.» Reste que certaines mesures préconisées sont très contraignantes et chronophages, donc difficiles à appliquer (voir encadré). «C'est évident qu'il faut faire des choix pour que la sécurité n'empêche pas de travailler. A certains moments,

on peut décider de déplacer le curseur plus vers l'un ou l'autre», nuance son confrère.

Néanmoins, certains principes de base sont à appliquer impérativement. Pour preuve, la démonstration éclatante que m'a proposée Jérémie Voisin. Lorsque j'ai contacté son entreprise, la réception a pris note de mon nom, ma fonction et mon numéro de téléphone. Lui ne m'a rappelée qu'après avoir vérifié que j'étais bien la journaliste que je prétendais être. Et lorsque je me suis présentée à notre rendez-vous, il m'a montré le fruit de ses recherches: en cinq minutes, il avait pêché sur internet mes coordonnées complètes, mon adresse e-mail et mes mots de passe (en vérité, inutilisés depuis longtemps, mais quand même!). Tout cela alors que je ne possède de compte sur aucun réseau social. Moralité: je me suis empressée de me désinscrire d'un annuaire en ligne et me suis fait la promesse solennelle de ne jamais, au grand jamais, ressortir mes vieux mots de passe... ■

*Le social engineering, comment ça marche?

Une courte vidéo explicative de la police

vaudoise sur

[youtube.com/watch?v=vXV83AtdZuQ](https://www.youtube.com/watch?v=vXV83AtdZuQ)

Les dix commandements pour se prémunir d'attaques à l'ingénierie sociale:

1. Avoir un mot de passe par compte.
2. Ne pas communiquer de données personnelles par e-mail et ne pas accepter qu'on vous en communique par ce biais.
3. Avoir un profil Facebook fermé.
4. Limiter les informations sur LinkedIn.
5. Idéalement, ne pas donner d'informations sur internet qu'on ne donnerait pas à un inconnu.
6. Sur le site internet de l'entreprise, ne pas donner trop d'informations sur qui fait quoi.
7. Toujours sur le site, ne pas publier les adresses e-mails des collaborateurs.
8. Dans un secrétariat, ne jamais accepter de demande faite par téléphone.
9. Ne pas utiliser de clé USB inconnue.
10. Se fier à son instinct et vérifier toute information paraissant inhabituelle. ■

TRAVAILLEURS EXPLOITÉS SUR UN CHANTIER DES TPG

Sur un chantier public, des électriciens d'Italie du Sud ont été payés moins de 10 francs de l'heure. Unia dénonce ce cas et d'autres, au Tessin et à Zurich, pour rappeler l'importance de renforcer la protection des salaires

Textes Aline Andrey

Un nouveau cas de dumping salarial a été dénoncé par Unia la semaine dernière. Cette fois-ci sur le chantier des entrepôts de bus et de trams des Transports publics genevois (TPG) à Genève où une cinquantaine de travailleurs du sud de l'Italie ont été victimes de sous-enchère. Tout a commencé par un appel d'offres public pour les travaux d'électricité. L'entreprise lombarde Zaffaroni, qui détient une succursale à Gingins dans le canton de Vaud, avait obtenu le mandat grâce à sa proposition remarquablement bon marché. «Il y a deux ans, les milieux patronaux étonnés de cette offre avaient interpellé le Conseil d'Etat qui avait alors répondu que Zaffaroni avait promis de faire les travaux à ce tarif. Et c'est tout. Preuve qu'il y a une défaillance dans le dispositif d'attribution des marchés publics», dénonce Alessandro Pelizzari, secrétaire régional d'Unia Genève. «Des salariés sont venus se plaindre il y a un mois environ. Nous avons recueilli leurs témoignages, sollicité la commission paritaire, le maître d'ouvrage – les TPG qui ont mis en place un fonds social préventif pour payer les salariés en cas de problème – ainsi que l'OCIRT (Office cantonal de l'inspection et des relations du travail, *ndlr*), car nous partons du principe qu'il faut retirer le mandat public à cette société.»

La Convention collective de travail des métiers techniques de la métallurgie du bâtiment de Genève (CCT MBG), de force obligatoire, qui inclut les électriciens, prévoit un salaire minimum horaire de 25 francs environ (24,68 pour

les aides-monteurs). Or, si les décomptes salariaux respectaient la CCT genevoise des électriciens, une partie de leur salaire était ensuite directement prélevée sur leurs comptes par une autre société qui avait recruté les employés dans le sud de l'Italie. «Elle a exigé des travailleurs qu'ils ouvrent un compte dans la péninsule pour le versement du salaire et qu'ils remettent leurs cartes bancaires au gérant de cette dernière», précise Unia dans un communiqué. Les ouvriers n'ont pas non plus obtenu le paiement de l'intégralité des heures de travail effectuées. Dès lors, selon l'évaluation d'Unia Genève, les salaires se monteraient entre 8 et 10 francs de l'heure.

«CRÉATIVITÉ CRIMINELLE»

La déduction se faisait après coup, à quoi s'ajoute les heures supplémentaires pas comptabilisées. «Ils ont bossé bien plus que ce qui était déclaré, ce qui a encore baissé le salaire davantage par rapport à ce qui leur avait été promis à l'engagement, soit environ 16 francs de l'heure. Une telle rétribution représentait évidemment un bon salaire en comparaison d'un salaire moyen mensuel de 1000 euros en Italie», précise Alessandro Pelizzari. Reste que la peur règne. «Ils ont eu peur de témoigner, et on soupçonne qu'ils subissent des fortes pressions, estime le secrétaire régional. C'est une affaire, parmi d'autres – celles notamment de Zurich et du Tessin (voir encadrés, *ndlr*), qui montrent que les entreprises font preuve d'une créativité criminelle à toute épreuve pour contourner la loi. A Genève, la densité des contrôles est importante. Et les

inspecteurs ne se contentent pas de regarder les fiches de salaires, mais aussi les comptes. Or, les entrepreneurs ont toujours une longueur d'avance. La preuve: ils ont bien compris qu'il fallait retirer l'argent après. Cela signifie que le dispositif de contrôle doit pouvoir s'adapter sans cesse», analyse Alessandro Pelizzari. Autant d'infractions qui montrent une fois de plus, selon Unia, le besoin urgent de renforcer la protection des

salaires en Suisse, «et non les affaiblir comme le souhaitent les défenseurs de la version actuelle de l'accord-cadre entre la Suisse et l'Union européenne». Et le syndicat de rappeler: «Les marchés publics doivent aussi impérativement se doter de règles claires pour empêcher de tels abus.» ■

Zurich: «La plus grosse arnaque de l'histoire des mesures d'accompagnement»

Des millions sur le dos des travailleurs. Salaires minimums pas respectés, enregistrement du temps de travail manipulé, travailleurs logés à des prix excessifs, entre autres fraudes. Voilà en substance les faits retenus contre l'entreprise de plâtrerie Goger-Swiss AG qui a sévi à Zurich ces dernières années. Et, depuis, fait faillite.

En 2015 déjà, le syndicat avait informé toutes les personnes et autorités responsables des exactions de la société active à Zurich, sans obtenir de réaction. «Pendant ce temps, Kurt Goger soumettait tous ceux qui dénonçaient ses abus à une avalanche de procès. Plutôt que de mettre fin à ses pratiques, Goger a tenté de criminaliser Unia», fustige le syndicat dans un communiqué. Rappelons qu'à cette époque, Kurt Goger s'était déjà vu attribuer de nombreux travaux d'envergure à Zurich, sur presque tous les gros chantiers grâce à ses prix au meilleur marché de la ville: l'école d'art Toni-Areal, le musée de la Fifa, le projet immobilier Tic Tric Trac. «Il obtenait pratiquement toutes les grosses commandes lucratives. Les employeurs corrects et tous les employés de Goger en ont fait les frais», dénonce Unia. Serge Gnos, responsable de la communication d'Unia, estime que «c'est la plus grosse affaire de dumping de Suisse, qui se chiffre à 10 millions de francs au moins». Reste que, comme l'indique Unia, «depuis l'été 2018, Kurt Goger s'est mis à bonne distance des autorités suisses chez lui, en Autriche, et joue au golf. Il laisse derrière lui une entreprise en faillite et saignée à blanc, d'innombrables débiteurs, et des employés floués de dizaines de milliers de francs suisses chacun.» ■



Le chantier du futur entrepôt de bus et de trams des TPG, en face de l'aéroport de Genève, où une cinquantaine de travailleurs du sud de l'Italie ont été victimes de sous-enchère salariale.

Tessin: des journées de travail de 24 heures

Au Tessin, des employés de GCF (Generale Costruzioni Ferroviarie) de Rome sur le site du tunnel ferroviaire terminé de Monte Ceneri à Camorino ont dénoncé des conditions de travail terribles. Officiellement, ces travailleurs, s'échinaient 8 heures par jour. Dans les faits, c'était le double! «Et parfois même jusqu'à 24 heures d'affilée sans sortir de la galerie», dénonce Igor Cima, secrétaire syndical d'Unia, se basant sur les témoignages recoltés. Cette société avait obtenu le contrat d'équipement ferroviaire d'Alptransit, car son offre était la moins chère. Or, elle avait déjà été épinglée au Danemark pour des cas de sous-enchère salariale sur trois chantiers navals, réglés depuis devant la justice. «En Suisse, le procureur évalue actuellement s'il y a violation du Code pénal. Et nous œuvrons pour que les employés, tous travailleurs détachés (majoritairement d'Italie et d'Albanie) et donc particulièrement fragiles, récupèrent leur argent. On parle de millions. Des heures supplémentaires et des frais de repas pas payés, des prélèvements sans justification, des remboursements de salaire...» indique Igor Cima. Et pourtant, GCF a gagné un mandat pour des travaux qui devraient commencer en 2020 sur le tunnel du LEB (Lausanne-Echallens-Bercher). Le secrétaire syndical conclut: «Une entreprise qui ne respecte pas la CCT, ni la loi sur les travailleurs détachés, ne devrait plus pouvoir travailler en Suisse, et de surcroît pas grâce à l'argent public.» ■

«Genève doit prendre des mesures concrètes!»

Une pétition signée par plus de 1000 personnes a été remise au gouvernement genevois lui demandant de déclarer immédiatement l'état d'urgence climatique

Manon Todesco

Le mouvement ClimateStrike Genève n'a plus le temps d'attendre que le Conseil d'Etat veuille bien prendre au sérieux la question environnementale. Le 17 mai, quelques-uns de ses représentants, soutenus par la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS) et l'association Break-free, se sont rendus devant l'Hôtel de Ville pour remettre une pétition au gouvernement. Signée par plus de 1000 manifestants lors de la grève du climat du 6 avril, celle-ci exhorte le Canton à déclarer immédiatement l'état d'urgence climatique, et à prendre des mesures radicales et rapides «pour la préservation de notre environnement et la survie de l'espèce humaine». «La Ville de Genève a déclaré l'état d'urgence climatique hier, commente

Alice, de ClimateStrike Genève. Ce n'est pas suffisant! On ne peut pas laisser le canton à la traîne, on doit avancer ensemble et rapidement. De même, nous refusons d'attendre six mois pour lire un rapport qui nous dira ce que l'on sait déjà. Genève doit passer à des actions directes et concrètes. Tant qu'il n'y aura pas de justice climatique, nous descendrons dans la rue pour manifester*.» Rappelons que les jeunes écoliers et étudiants de Suisse se mobilisent massivement et font la grève des cours depuis le mois de décembre contre l'inaction politique face au problème du réchauffement climatique.

Ailleurs, le Pays de Galle, l'Ecosse, l'Irlande et la Grande-Bretagne ont déjà déclaré l'état d'urgence climatique. En Suisse, les cantons de Bâle-Ville, Jura, Vaud, Fribourg et Zurich ont d'ores et déjà devancé Genève. «Il est l'heure

de prendre acte de la catastrophe à laquelle nous faisons face et d'enlever les œillères que tous les gouvernements portent afin d'assurer un avenir à notre génération et aux générations futures», a déclaré Mathilda au nom du mouvement.

INVESTIR AUTREMENT

Agir, oui mais comment? En réorientant par exemple les investissements des caisses de pension, et notamment celle de l'Etat de Genève, vers des actions respectant les enjeux environnementaux et sociaux. C'est l'idée de la charte éthique récemment mise sur pied par les syndicats genevois* (lire aussi notre édition du 15 mai). «Aujourd'hui, investir dans le solaire ou l'éolien rapporte autant qu'investir dans les énergies fossiles, insiste Umberto Bandiera, responsable de la

Commission LPP à la CGAS. Il existe des projets éthiques solides et très intéressants en termes de rendement en Suisse, dans l'immobilier notamment, il n'y a donc plus aucune excuse!» ■

*Une nouvelle grève mondiale du climat aura lieu le 24 mai prochain.

Genève: rassemblement dès 8h à Uni Mail, départ du cortège à 12h depuis la place des XXII-Cantons.

Autres rendez-vous:
Lausanne: place de la Gare, 10h30.
Fribourg: place Georges-Python, 16h.
Neuchâtel: arrêt du Funambule Université, 14h.
Berne: Helvetiaplatz, 11h55.

**Charte disponible sur: cgas.ch

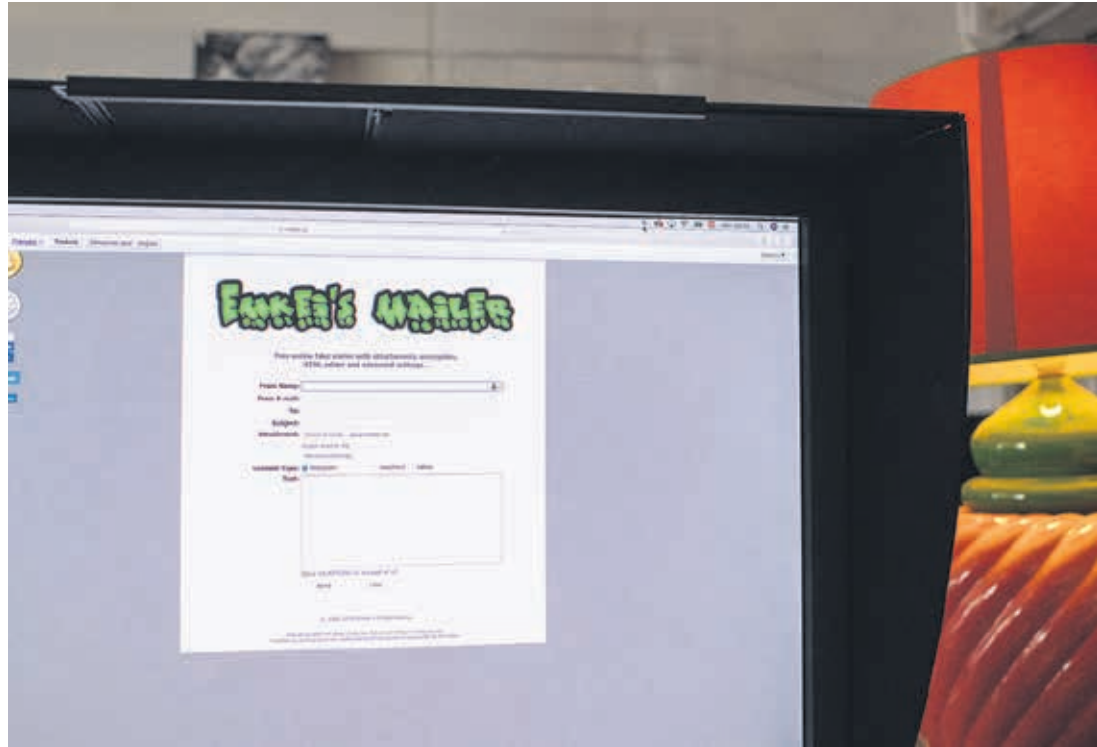
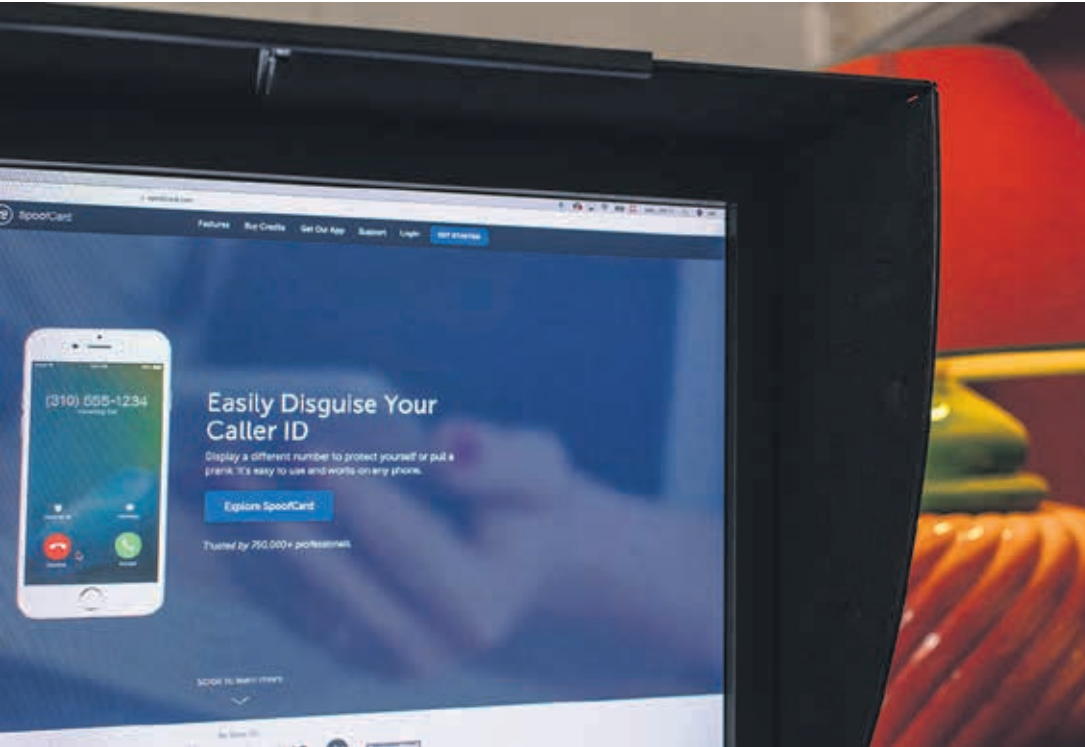


Le mouvement ClimateStrike Genève, soutenu par la Communauté genevoise d'action syndicale et l'association Breakfree ont demandé au Canton des actions directes et concrètes.

PÉNÉTRER LES FAILLES HUMAINES

Pour éprouver la résistance des entreprises aux attaques informatiques, les spécialistes en ingénierie sociale utilisent les techniques des hackers.

Plongée dans un univers de film d'espionnage pourtant bien réel



L'ingénierie sociale ou l'art d'utiliser la crédulité des futures victimes dans le dessein de réaliser des profits financiers. Ici des exemples de pages internet pour usurper un numéro de téléphone ou une adresse e-mail.

Textes Anne Onidi

Photos Thierry Porchet

C'est l'été, il règne une chaleur étouffante. Dans le tas de courrier, la secrétaire d'une société trouve une lettre de la Ville l'informant que, pour des raisons sanitaires, tous les climatiseurs doivent être révisés. Elle ne s'étonne donc pas de recevoir, peu après, l'appel d'une entreprise de climatisation. Et le jour du rendez-vous, le technicien a carte blanche pour réaliser son intervention. Faisant mine de triturer les climatiseurs, l'homme en bleu de travail s'introduit dans la salle des ordinateurs et y soustrait des informations cruciales sur l'entreprise...

Ce scénario digne d'un James Bond n'est pas le fruit de la Warner Bros. Company, mais d'une entreprise de sécurité informatique genevoise du nom de DFI Service SA. Jérémie Voisin et sa petite équipe d'ingénierie sociale l'ont d'ailleurs mis à exécution pour un client désirant éprouver la sécurité de son organisation. Et dans le rôle du soi-disant technicien en climatisation se cachait un hacker. Mais qu'on ne se méprenne pas sur son compte: ce hacker-là, appelé *pentester*, agit «du bon côté», tout en maîtrisant les ruses des escrocs qu'il empêche d'agir. Et le but d'une intervention telle que celle-ci n'est pas de piéger l'entreprise, mais de lui montrer ses failles et de lui apprendre à les combler.

HACKER L'HUMAIN

L'ingénierie sociale ou l'art d'utiliser la crédulité des futures victimes dans le dessein de réaliser des profits financiers. Ce courrier électronique émanant prétendument de Paypal, Apple ou DHL vous demandant de fournir vos coordonnées bancaires? Ingénierie sociale. Ou, très en vogue actuellement, ces menaces de dévoiler des images de vous en train de visionner un film X sur votre ordinateur. Une pratique de chantage pécuniaire nommée sextorsion qui est également du ressort de l'ingénierie sociale. «Ces attaques par e-mail exploitent quatre émotions naturelles: la peur (sextorsion), l'avidité (typiquement les promesses de gain), l'urgence ("Attention, vite, votre mot de passe va expirer!") et la curiosité ("Clique sur ce lien pour voir la vidéo de chats trop mignons!")». Mais l'ingénierie sociale ne se limite pas aux contacts virtuels, elle fait également des miracles dans la vraie vie. Pour Jean Lejeune, expert en sécurité informatique chez Immunit à Nyon, tout acte faisant appel à la créativité, l'agilité, la force de persuasion et visant à abuser d'autrui est du domaine de l'in-



Des escrocs n'hésitent pas non plus à envoyer des courriers frauduleux, avec de fausses enveloppes munies du logo d'une société existante.

génierie sociale. «On pourrait imaginer qu'un jour, vous vous fassiez voler votre vélo, puis qu'il réapparaîtrait accompagné d'un mot d'excuse et de places de concert. Lorsque vous revenez de votre soirée... vous trouvez votre appartement vidé par un cambriolage», illustre-t-il.

SAVANTS BRICOLAGES

Revenons au soi-disant réparateur de climatisation. «C'est un exemple de mission assez atypique, car nous n'effectuons pas fréquemment d'intrusion physique. Mais c'est un domaine, appelé *redteaming*, que nous souhaiterions développer.» Et comment les missions se mettent-elles en place? «Le client doit approuver tous les tests que nous lui proposons. Avant d'attaquer, nous entreprenons un long travail de préparation afin de baliser au maximum le terrain. Pour limiter le risque de nous faire repérer, nous espaçons nos interventions, ce qui fait qu'un mandat dure généralement au moins deux mois.» En montrant un T-shirt apparemment banal, il poursuit: «Ça, c'est l'uniforme que notre collègue portait durant la mission. Comme l'entreprise dans laquelle il était censé travailler existe vraiment, nous avons fait fabriquer ce vêtement en y imprimant simplement le logo de la société. Son rôle, il se l'est approprié en répétant comme un véritable acteur, anticipant chaque question possible.» Et le courrier officiel annonçant la révision des climatiseurs, c'était un faux également, que la bande d'ingénieurs a bricolé elle-même.

MALCHANCE NON PROGRAMMÉE

Il arrive malgré tout que les multiples et longs préparatifs ne suffisent pas. «Un jour, un collègue a appelé la réception de l'entreprise testée en se faisant pas-

ser pour un technicien de la société de maintenance informatique. Son but était de convaincre la réceptionniste de prendre la main sur son ordinateur, chose qu'elle aurait dû refuser en l'absence d'une directive émanant de ses supérieurs. Et là est arrivé ce que nous n'avions pas prévu, la réceptionniste lui a répondu que, justement, un de nos collègues se trouvait à côté d'elle et qu'elle allait lui passer le combiné pour simplifier le travail. Le véritable technicien informatique lui a demandé son nom et a rapidement compris que quelque chose clochait. Mon collègue a tenté de rattraper le coup en lui demandant à quel numéro il pouvait le rappeler pour lui parler en privé. Il s'est vu répondre un peu discret «Au numéro que vous êtes en train d'usurper!» Deux semaines de préparation réduites à néant par un coup du sort, c'est aussi ça le quotidien d'un *pentester*. «Ma foi, ça fait partie du jeu, mais c'est quand même difficile à vivre», sourit le jeune homme. Et de relever les sentiments schizophrènes que leur inspirent leurs démarches: «Lorsque personne ne clique sur l'e-mail frauduleux qu'on a mis tant de soin à produire, on se sent à la fois frustré et content de constater que les employés sont bien conscients des dangers.» A l'issue d'un mandat de sécurité, le but étant que les problèmes aient été pointés, mais aussi résolus. DFI Service propose d'ailleurs des formations en petits groupes d'une dizaine de personnes pour mieux sensibiliser les participants aux risques qu'ils encourent.

USURPATIONS EN TOUS GENRES

Car les risques ne manquent pas. Jean Lejeune: «Grâce à des recherches sur les sites internet, les réseaux sociaux et les journaux, l'escroc va étudier la com-



Risques de piratage. Les stratégies des malfaiteurs sont aussi nombreuses et retorses que la multitude des câbles informatiques de serveurs...

pagnie et ses prestataires externes. Il va ensuite cibler ses attaques sur le service qui fait le lien entre les deux. Parmi les techniques utilisées, on trouve celle dite de «l'arnaque au président». L'attaquant profite des vacances du PDG de l'entreprise, une information qu'il aura par exemple glânée sur son profil Facebook, pour prendre contact avec son adjoint. Et pour instaurer la confiance, il se déclare au courant de l'absence du directeur en donnant le maximum de détails, comme la destination du voyage. Evidemment, pour appeler, il utilise un des nombreux services disponibles sur internet pour usurper le numéro de téléphone de sa prétendue société.» Ce scénario paraît farfelu? Il ne l'est pourtant pas. Des entreprises renommées se sont fait avoir, comme les cinémas Pathé qui ont perdu l'an dernier 19 millions d'euros à cause d'e-mails frauduleux. En Suisse, dans un contexte où les escroqueries sont en hausse, la cybercriminalité, elle, explose. La police vaudoise l'a bien compris en publiant sur internet une vidéo instructive mettant en garde contre les attaques utilisant l'ingénierie sociale*.

PARANOÏA DE RIGUEUR

Faut-il devenir parano pour autant? Pour Jean Lejeune, cela ne fait aucun doute: «Contrairement à ce que 90% des gens pensent, internet n'est pas magique! Dès qu'on monte en compétence et qu'on se rend compte de tout ce qu'on est capable de faire, on devient parano, bien sûr. Mais je dirais que c'est une paranoïa saine.» Reste que certaines mesures préconisées sont très contraignantes et chronophages, donc difficiles à appliquer (voir encadré). «C'est évident qu'il faut faire des choix pour que la sécurité n'empêche pas de travailler. A certains moments,

on peut décider de déplacer le curseur plus vers l'un ou l'autre», nuance son confrère.

Néanmoins, certains principes de base sont à appliquer impérativement. Pour preuve, la démonstration éclatante que m'a proposée Jérémie Voisin. Lorsque j'ai contacté son entreprise, la réception a pris note de mon nom, ma fonction et mon numéro de téléphone. Lui ne m'a rappelée qu'après avoir vérifié que j'étais bien la journaliste que je prétendais être. Et lorsque je me suis présentée à notre rendez-vous, il m'a montré le fruit de ses recherches: en cinq minutes, il avait pêché sur internet mes coordonnées complètes, mon adresse e-mail et mes mots de passe (en vérité, inutilisés depuis longtemps, mais quand même!). Tout cela alors que je ne possède de compte sur aucun réseau social. Moralité: je me suis empressée de me désinscrire d'un annuaire en ligne et me suis fait la promesse solennelle de ne jamais, au grand jamais, ressortir mes vieux mots de passe... ■

*Le social engineering, comment ça marche?

Une courte vidéo explicative de la police

vaudoise sur

[youtube.com/watch?v=vXV83AtdZuQ](https://www.youtube.com/watch?v=vXV83AtdZuQ)

Les dix commandements pour se prémunir d'attaques à l'ingénierie sociale:

1. Avoir un mot de passe par compte.
2. Ne pas communiquer de données personnelles par e-mail et ne pas accepter qu'on vous en communique par ce biais.
3. Avoir un profil Facebook fermé.
4. Limiter les informations sur LinkedIn.
5. Idéalement, ne pas donner d'informations sur internet qu'on ne donnerait pas à un inconnu.
6. Sur le site internet de l'entreprise, ne pas donner trop d'informations sur qui fait quoi.
7. Toujours sur le site, ne pas publier les adresses e-mails des collaborateurs.
8. Dans un secrétariat, ne jamais accepter de demande faite par téléphone.
9. Ne pas utiliser de clé USB inconnue.
10. Se fier à son instinct et vérifier toute information paraissant inhabituelle. ■